ÉTUDES SUR LA PAROLE DE DIEU

PREMIÈRE ÉPITRE AUX CORINTHIENS

par J.-N. Darby

[Introduction 2](#_Toc361907445)

[Chapitre 1 3](#_Toc361907446)

[Chapitre 2 4](#_Toc361907447)

[Chapitre 3 5](#_Toc361907448)

[Chapitre 4 6](#_Toc361907449)

[Chapitre 5 7](#_Toc361907450)

[Chapitre 6 8](#_Toc361907451)

[Chapitre 7 9](#_Toc361907452)

[Chapitre 8 11](#_Toc361907453)

[Chapitre 9 12](#_Toc361907454)

[Chapitre 10 13](#_Toc361907455)

[Chapitre 11 14](#_Toc361907456)

[Chapitre 12 18](#_Toc361907457)

[Chapitre 13 23](#_Toc361907458)

[Chapitre 14 24](#_Toc361907459)

[Chapitre 15 27](#_Toc361907460)

[Chapitre 16 35](#_Toc361907461)

# Introduction

L’épître aux Corinthiens présente des sujets bien différents de ceux qui nous ont occupés dans l’étude de l’épître aux Romains. Nous y trouvons des détails moraux et ce qui concerne l’ordre intérieur d’une assemblée. L’Esprit de Dieu déploie sa sagesse d’une manière directe à l’égard de cet ordre, sans qu’il soit fait mention d’anciens, ni d’autres fonctionnaires de l’assemblée. Par les travaux de l’apôtre Paul, une assemblée nombreuse avait été formée à Corinthe (car Dieu y avait un grand peuple), au milieu d’une population très corrompue, où les richesses et le luxe se joignaient à un désordre moral tel, que le nom de cette ville en était devenu proverbial. En même temps, là comme ailleurs, de faux docteurs, en général des Juifs, cherchaient à miner l’influence de l’apôtre ; tandis que d’un autre côté l’esprit philosophique ne manquait pas d’exercer sa funeste influence, quoique Corinthe ne fût pas, comme Athènes, son siège principal. La morale et l’autorité de l’apôtre étaient compromises tout ensemble, et tout l’état de choses était des plus critiques. L’épître fut écrite à Éphèse et envoyée de cette ville, où les nouvelles de la fâcheuse condition du troupeau de Corinthe étaient parvenues à Paul, à peu près au moment où il s’était décidé à visiter les Corinthiens en se rendant en Macédoine, au lieu de suivre, comme il l’a fait, les côtes de l’Asie Mineure, et puis de visiter les Corinthiens une seconde fois à son retour de ces contrées. Mais les nouvelles que l’apôtre reçut à Éphèse l’empêchèrent d’exécuter son projet, et au lieu d’aller chez les Corinthiens pour épancher son coeur au milieu d’eux, il leur écrit d’Éphèse la lettre qui est devant nous. La seconde épître a été écrite en Macédoine, lorsque Tite eut rapporté à Paul les bonnes nouvelles de l’heureux effet de celle-ci.

Les sujets de cette première épître se divisent très facilement dans leur ordre naturel. Avant de blâmer les Corinthiens pour leurs fautes, l’apôtre reconnaît d’abord, chap. 1: 1-9, toute la grâce que Dieu leur avait accordée et qu’il leur continuerait jusqu’à la journée de Christ. Paul traite ensuite (chap. 1: 10 à 4: 21) la question des divisions, des écoles de doctrine et des prétentions de la sagesse humaine, en contraste avec la révélation et la sagesse divine. Au chap. 5, il parle de la corruption des moeurs et de la discipline, soit par puissance, ou dans la responsabilité de l’assemblée. Au chap. 6, il s’occupe des affaires temporelles et des procès, et il traite de nouveau le sujet de la fornication, question capitale pour les chrétiens de Corinthe. Au chap. 7, l’apôtre considère la question du mariage (devait-on se marier?), puis l’obligation mutuelle des mariés une fois tels, et le cas d’un mari converti, la femme ne l’étant pas, ou d’une femme convertie, le mari ne l’étant pas. Au chap. 8, Paul répond à la question de savoir si on doit manger des choses offertes aux idoles ; au chap. 9, il traite de son apostolat ; au chap. 10, de l’état des Corinthiens en général, du danger dans lequel ils se trouvaient d’être entraînés, soit par la fornication, soit par l’idolâtrie et les festins idolâtres, — en même temps il s’occupe des principes qui se rattachaient à ces questions : ce qui introduit la cène. Au chap. 11, nous trouvons les questions qui se liaient à la conduite des Corinthiens dans les exercices religieux, d’abord individuellement ou bien (v. 17 et suiv.) dans l’assemblée. Ensuite, au chap. 12, il traite de l’exercice des dons, de leur vraie valeur et du but de leur emploi, et il exalte, au chap. 13, la valeur comparative de l’amour. Jusqu’à la fin du chap. 14, il règle l’exercice des dons avec lesquels il a comparé l’amour. La doctrine de la résurrection que quelques-uns niaient, est développée dans le chap. 15, et spécialement celle des saints ; et enfin, au chap. 16, Paul parle des collectes pour les pauvres de la Judée, en ajoutant quelques salutations, et les principes de subordination envers ceux que le Seigneur aurait suscités pour le service, même là où il n’y aurait pas d’anciens. Il est très précieux de tenir ces directions immédiatement de la part du Seigneur en dehors d’une organisation formelle, de sorte que la conscience individuelle et celle de l’assemblée comme corps soient engagées.

Mais il y a encore, relativement au caractère et à la structure de l’épître, quelques considérations que je ne dois pas passer sous silence.

Le lecteur remarquera une différence dans la salutation adressée aux Corinthiens et celle qui commence l’épître aux Éphésiens. La première est «à l’assemblée de Dieu, etc... avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom du Seigneur Jésus». C’est l’église professante, les membres en étant supposés fidèles, en tout cas ayant ce caractère jusqu’à ce qu’ils soient mis dehors, et en même temps comprenant chacun de ceux qui reconnaissent Jésus comme Seigneur — c’est la maison. De là les exhortations du chap. 10: 1-5. Dans l’épître aux Éphésiens, l’apôtre écrit «aux saints et fidèles», et là nous avons les privilèges propres au corps. Ce caractère de l’épître aux Corinthiens qui embrasse toute l’église professante, et qui reconnaît une assemblée locale comme la représentant dans l’endroit où elle se trouve, donne à cette épître une grande importance.

De plus, on voit qu’il est question de l’assemblée professante extérieure jusqu’au milieu du chap. 10 ; après cela la nature de la Cène du Seigneur introduit le sujet du seul corps de Christ, sujet traité au point de vue des dons de l’Esprit dans le chap. 12. Dans les premiers versets du chap. 11, nous avons ce qui est bienséant à la femme dans son activité. Depuis le v. 17, il est question de ce qui convient lorsqu’on se réunit en assemblée, de ce qui se rapporte à la Cène du Seigneur et au gouvernement de Dieu. Les v. 1 à 16 ne s’appliquent pas à l’assemblée. De plus, l’ordre dans l’assemblée locale est partout le sujet ; seulement, du chap. 1 au chap. 10, v. 14, ce qui est en vue, c’est l’assemblée professante, toutefois supposée sincère, mais pouvant ne pas l’être. Du chap. 10, v. 15, à la fin du chap. 12, il s’agit du corps. Mais reprenons le contenu de l’épître depuis le commencement.

# Chapitre 1

Paul était apôtre par la volonté de Dieu : c’était là son autorité, quoi qu’il en fût quant à d’autres. En outre, le même appel, qui avait fait de ceux de Corinthe des chrétiens, avait fait de lui un apôtre. Il s’adresse à l’assemblée de Dieu à Corinthe, en ajoutant l’expression caractéristique de «sanctifiés dans le Christ Jésus», paroles dont l’application est évidente quand nous considérons le contenu de l’épître. Ensuite l’universalité de l’application de la doctrine et des enseignements de l’épître, et l’autorité de celle-ci sur tous les chrétiens, où qu’ils fussent, est mise en avant. Heureusement l’apôtre, quelle que fût la peine que lui causait l’état des Corinthiens, peut s’en remettre à la grâce de Dieu et ainsi reconnaître toutes les bénédictions que Dieu leur avait accordées. Placer ainsi les Corinthiens en rapport avec Dieu, appliquait à leur conscience toute la sainteté de Dieu, tout en donnant au coeur de l’apôtre l’encouragement de la grâce parfaite de Dieu à leur égard. Cette grâce même devenait un puissant levier dans les coeurs des Corinthiens pour que la parole produisît ses effets : en présence d’une telle grâce, on devait avoir honte du péché.

Il ne saurait y avoir un témoignage plus remarquable que celui que nous trouvons ici, du fait qu’il nous faut compter sur la fidélité de Dieu envers les siens. La relation avec Lui demande la sainteté ; on n’en jouit que dans la sainteté ; mais elle repose sur la fidélité de Dieu. La marche des Corinthiens était mauvaise, nous le savons. L’apôtre ne laisse passer aucun mal, mais il déclare que Dieu est fidèle et qu’il les affermira jusqu’à la fin, afin qu’ils fussent, non pas saufs seulement, mais irréprochables dans la journée de notre Seigneur Jésus Christ. Et alors il commence à leur faire des reproches. Quel merveilleux témoignage!

Paul, l’Esprit lui-même, liait ainsi les Corinthiens avec Dieu ; et ce que Dieu était dans cette relation avec eux, avait toute sa force sur leurs coeurs et sur leurs consciences. En même temps l’emploi d’une telle arme devait ouvrir le coeur des Corinthiens à tout ce que l’apôtre avait à dire. Il faut être bien près du Seigneur pour pouvoir, en pratique, envisager ainsi les chrétiens qui marchent mal : ce n’est pas épargner leurs péchés, l’apôtre est bien loin de le faire, mais la grâce amène les propres consciences des Corinthiens à s’occuper de leur péché, comme des personnes qui avaient des rapports trop précieux avec Dieu pour qu’elles demeurassent dans le péché ou se le permissent.

L’épître aux Galates nous fournit un exemple remarquable de la confiance que la connaissance de la grâce inspire ainsi (comp. chap. 4: 20 ; 5: 10).

Les Corinthiens étaient enrichis par Dieu même de ses dons, et son témoignage était ainsi confirmé au milieu d’eux, de sorte qu’ils ne manquaient d’aucun don en attendant la révélation du Seigneur et l’accomplissement de tout. Jour solennel, pour lequel Dieu qui les avait appelés, les confirmait dans sa fidélité, afin qu’ils fussent sans reproche dans ce jour-là, appelés qu’ils étaient à la communion de son Fils Jésus Christ. Ce court, mais précieux exposé de la grâce et de la fidélité de Dieu sert de base (lors même que l’état des Corinthiens ne permettait pas à l’apôtre de développer ce sujet, comme il le fait dans l’épître aux Éphésiens) à toutes les exhortations et à toutes les instructions que Paul adresse aux Corinthiens pour affermir et diriger leurs pas chancelants.

L’apôtre s’adresse premièrement à la folie des Corinthiens qui faisaient des principaux ministres chrétiens et de Christ lui-même, des chefs d’école. Christ n’était pas divisé, les Corinthiens n’avaient pas été baptisés au nom de Paul ; celui-ci avait bien dans l’occasion baptisé quelques-uns d’entre eux, mais sa mission était de prêcher, non de baptiser (\*) et ce sont les chap. 26: 18 et 13: 3 et suivants des Actes qui formulaient cette mission, et non Matt. 28: 19. Du reste toute cette sagesse humaine que les Corinthiens admiraient, n’était qu’une folie que Dieu réduit à néant ; la prédication de la croix est la puissance de Dieu, et Dieu a choisi les choses faibles, les choses de rien, les choses folles selon le monde, pour anéantir la sagesse et la force de celui-ci, afin qu’il soit clairement manifesté que l’Évangile est la puissance de Dieu. Les Juifs demandaient un signe, les Grecs cherchaient la sagesse, Dieu fait prêcher Christ crucifié, scandale pour le Juif, folie pour le Grec, mais pour ceux qui sont appelés, la puissance de Dieu (v. 23, 24). Par des choses qui ne sont pas, Dieu anéantit ce qui est, car sa faiblesse est plus forte que la force du monde, sa folie plus sage que la sagesse du siècle : la chair ne se glorifie pas *devant Lui.* Dieu a affaire avec la conscience, quoique en grâce, selon la vraie position de l’homme responsable, et il ne s’assujettit pas Lui-même au jugement et aux raisonnements de l’esprit de l’homme, complètement incompétent en cela, et qui sort de sa place comme s’il pouvait juger Dieu.

(\*) Cette déclaration est d’autant plus à remarquer, que Paul avait reçu une révélation spéciale relativement à la Cène du Seigneur. Mais cette ordonnance-ci avait rapport à l’unité du corps, qui était spécialement le témoignage de l’apôtre. Les douze étaient envoyés pour baptiser (Matt. 28).

Mais en outre, le chrétien est plus même que l’objet des instructions de Dieu : il est lui-même «de Dieu dans le Christ Jésus» ; il tire sa vie, son être, sa position, en tant que chrétien, de Dieu ; et Christ est de la part de Dieu pour lui, sagesse, justice, sainteté et rédemption, le tout en contraste avec les prétentions de l’esprit humain, avec la fausse justice du Juif sous la loi, avec les moyens et la mesure de sainteté que celle-ci fournissait, et enfin avec la faiblesse de l’homme dont Dieu ôtera les dernières traces dans la délivrance qu’il opérera par sa puissance en Christ, au jour où il mettra la dernière main à l’oeuvre de sa grâce. Ainsi nous sommes de Dieu : Christ est tout pour nous de la part de Dieu, afin que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. Court, mais puissant témoignage de ce qu’est le christianisme dans ses éléments.

# Chapitre 2

C’est dans cet esprit que Paul était venu au commencement au milieu des Corinthiens ; il n’avait voulu connaître que Christ (\*), et Christ dans son état d’humiliation et d’abaissement, objet du mépris des hommes insensés. La parole de l’apôtre n’avait pas l’attrait charnel d’une éloquence factice, mais elle était l’expression de la présence et de l’action de l’Esprit, et de la puissance qui accompagnait cette présence. La foi des Corinthiens reposait ainsi, non sur les belles paroles de l’homme qu’un autre plus éloquent ou plus subtil pouvait éclipser, mais sur la puissance de Dieu, fondement solide pour nos faibles âmes ; le nom de Dieu en soit béni !

(\*) Remarquez que Paul ne dit pas dans ce passage qu’il n’a voulu connaître que la croix de Christ, comme quelques personnes — et même des chrétiens — l’appliquent à faux. Paul n’a voulu connaître que Christ, en contraste avec la philosophie qui régnait au milieu de ces païens, et Christ sous la forme d’humiliation la plus grande, pour renverser l’orgueil de l’homme. Dans ce qui suit, Paul nous informe que, parmi ceux qui étaient initiés dans le christianisme, il enseignait la sagesse, mais la sagesse de Dieu, révélée par Celui qui sonde les choses profondes de Dieu lui-même. L’emploi de ce passage, auquel je fais allusion, est un très fâcheux abus des paroles de l’apôtre, un abus qu’on en fait souvent, en citant du reste ce passage incorrectement.

Cependant, une fois l’âme enseignée et établie dans la doctrine du salut en Christ, il y avait une sagesse dont l’apôtre parlait ; non la sagesse de ce présent siècle, ni des princes de ce siècle qui périssent et toute leur sagesse avec eux, mais la sagesse de Dieu en mystère, un conseil secret de Dieu (révélé maintenant par l’Esprit), établi dans son propos arrêté pour notre gloire avant que le monde fût, conseil qu’avec toute leur sagesse, aucun des princes de ce monde n’a connu. S’ils l’eussent connu, ils n’auraient pas crucifié Celui dans la personne duquel tout devait être accompli, le Seigneur de gloire (v. 8).

L’apôtre ne touche pas le sujet du mystère, parce qu’il devait nourrir les Corinthiens comme des enfants ; il ne le mentionne que pour le mettre en contraste avec la fausse sagesse du monde. Mais la manière dont cette sagesse est communiquée, est importante. Ce qui n’était jamais monté au coeur de l’homme (\*), Dieu l’a révélé par son Esprit, car l’Esprit sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu (v. 9, 10). Il n’y a que l’esprit d’un homme, qui est en lui, qui sache les choses que cet homme n’aura pas communiquées : ainsi personne ne connaît les choses de Dieu, sinon l’Esprit de Dieu ; or c’est l’Esprit de Dieu que l’apôtre et les autres vases de révélation avaient reçu afin qu’ils connussent les choses gratuitement données de Dieu (v. 11, 12). Cela nous présente la connaissance des choses elles-mêmes dans les vases de révélation. Ensuite ces instruments de Dieu devaient communiquer les choses, et ils le faisaient, non en paroles que l’art de l’homme enseignait, mais en paroles que l’Esprit — que Dieu lui-même — enseignait, communiquant des choses spirituelles par un moyen (\*\*) spirituel. La communication était par l’Esprit, aussi bien que la chose communiquée. Il manquait encore une chose pour que d’autres possédassent cette révélation, savoir la réception de ces communications. Cette réception exige aussi l’action de l’Esprit. L’homme naturel ne les reçoit pas, elles se discernent spirituellement.

(\*) On cite souvent ce passage, afin de prouver que les choses sont trop grandes pour qu’on puisse les connaître mais c’est une citation d’Ésaïe que fait l’apôtre, pour montrer que ce qui ne pouvait être connu alors (quand le mal était là, et que l’homme était traité selon ce qu’il était), est révélé actuellement, maintenant que l’homme est dans la gloire dans la personne de Christ, et que l’Esprit Saint est descendu pour démontrer que Christ est là. Le christianisme n’est pas le judaïsme.

(\*\*) Je n’ai aucun doute que ce ne soit le sens du passage. Le moyen était de la même nature que la chose pour laquelle on l’employait (v. 13).

La source, le moyen de communication, la réception, tout était donc de l’Esprit. L’homme spirituel juge tout ; il n’est jugé de personne. La puissance de l’Esprit dans l’homme spirituel rend le jugement de celui-ci clair et juste, mais lui donne des motifs et une marche inintelligibles pour celui qui n’a pas l’Esprit. Tout simple qu’il soit, rien de plus important que cet enseignement.

# Chapitre 3

Hélas! l’état des Corinthiens, soit quand l’apôtre était au milieu d’eux, soit au moment où il leur écrivait, n’était pas tel que le mystère pût leur être communiqué — triste humiliation pour leur orgueil philosophique, mais par conséquent, bon remède. Ils n’étaient pas des hommes naturels, mais ils étaient des hommes charnels et non spirituels, de sorte que l’apôtre devait leur donner du lait et non de la viande qui n’est propre que pour des hommes faits. Ce avec quoi ils nourrissaient leur orgueil était la preuve de cet esprit charnel, savoir, leurs divisions en écoles de doctrines. Paul, sans doute, avait planté, et Apollos arrosé ; c’était bien ; — mais Dieu seul donne l’accroissement. Au reste, l’apôtre avait posé le fondement de ce bâtiment de Dieu, l’assemblée à Corinthe ; d’autres avaient bâti dessus, avaient continué l’oeuvre de l’édification des âmes. Que chacun prit garde ! Il n’y a qu’un seul fondement et il est posé ; mais en rapport avec cela on peut enseigner des choses solides, ou d’autres qui n’ont aucune valeur, et par les unes ou par les autres former les âmes, peut-être même introduire parmi les saints des âmes gagnées par ces vaines doctrines. L’oeuvre passera tôt ou tard par quelque jour d’épreuve. Si l’on a travaillé dans l’oeuvre de Dieu avec des matériaux solides, l’oeuvre résistera, sinon, elle sera réduite à néant ; l’effet, le fruit du travail sera détruit. L’homme qui a travaillé sera sauvé puisqu’il a bâti sur le fondement, puisqu’il a eu une vraie foi en Christ ; toutefois l’ébranlement causé par la ruine de tout ce qu’il croyait vrai (\*), ira jusqu’à troubler sa propre foi sans la détruire- il sera sauvé comme à travers le feu. L’ouvrier selon Dieu reçoit le fruit de son travail. Si quelqu’un corrompt le temple de Dieu, introduit ce qui détruit les vérités fondamentales, il sera lui-même détruit.

(\*) Remarquez l’instruction très importante donnée ici relativement à l’Assemblée considérée comme l’édifice de Dieu. En Matt. 16, nous avons ce que Christ bâtit, contre quoi la puissance de Satan ne peut prévaloir. Cet édifice continue à s’élever jusqu’à ce qu’il soit complet à la fin. C’est pourquoi, en 1 Pierre 2 et Éph. 2, il n’est pas fait mention d’ouvriers. Les pierres s’approchent et l’édifice croît. C’est l’oeuvre propre de Christ : il bâtit, et l’édifice n’est pas encore achevé. Ici (en Corinthiens), c’est l’édifice de Dieu ; mais il y a quelqu’un qui bâtit, de sorte que la responsabilité de l’homme est introduite. Il y a un sage architecte qui a posé le fondement : il peut y avoir des ouvriers qui édifient sur ce fondement de l’or, de l’argent ou des pierres précieuses, ou d’autres qui bâtissent avec du bois, du foin et du chaume ; il y en a même qui corrompent. En Éph. 2, il y a aussi un édifice qui s’élève actuellement, mais c’est le fait vu d’une manière abstraite. En Corinthiens, la responsabilité est formellement établie. La confusion faite entre l’édifice que Christ bâtit, non encore achevé, et ce que l’homme bâtit, entre les promesses faites au premier et que l’on applique au second qui repose sur la responsabilité de l’homme, et qui est un édifice actuel sur la terre, cette confusion est une des principales sources des erreurs papistes et puséytes. Rien ne peut prévaloir contre l’oeuvre de Christ. L’homme peut construire avec du bois, du foin et du chaume, et son oeuvre être détruite, comme elle le sera.

Le sujet de ce passage est donc le travail qui se poursuit par certaines doctrines, soit bonnes, ou sans valeur, ou subversives de la vérité, et les fruits que ce travail portera. Et il y a trois cas : l’oeuvre est bonne ainsi que l’ouvrier ; l’oeuvre est vaine, mais l’ouvrier est sauvé ; il y a enfin le corrupteur du temple de Dieu, et ici l’ouvrier est détruit. Enfin, ajoute l’apôtre, si quelqu’un veut être sage dans ce monde, qu’il devienne inintelligent afin d’être sage ; Dieu tient la sagesse de ce monde pour de la folie, et prendra les sages dans leurs ruses. Aussi les saints, en disant qu’ils appartenaient à l’un ou l’autre de ces docteurs, étaient en cela au-dessous de leurs privilèges : toutes choses étaient à eux, puisqu’ils étaient enfants de Dieu ; «toutes choses», dit l’apôtre, «sont à vous, soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit monde, soit vie, soit mort, soit choses présentes, soit choses à venir : toutes choses sont à vous, et vous à Christ, et Christ à Dieu» (v. 22).

# Chapitre 4

Quant à l’apôtre et à ses collaborateurs, les Corinthiens devaient les considérer comme des administrateurs employés par le Seigneur, et c’était à Lui que Paul s’en rapportait pour juger de sa conduite. Le jugement que l’homme pouvait porter sur lui ne lui importait guère ; il ne se sentait coupable de rien ; cela ne le justifiait toutefois pas ; cependant celui qui le jugeait (qui l’examinait), c’était le Seigneur. Et, après tout, c’était Lui aussi qui donnait à l’un ou à l’autre ce qu’il pouvait faire valoir dans le service.

Paul avait jugé bon en traitant ce sujet, de citer les noms dont les Corinthiens se servaient dans leurs divisions charnelles, et ceux (spécialement le sien et celui d’Appollos) dont on ne pouvait se servir pour prétendre qu’ils mettaient les autres de côté pour s’élever eux-mêmes ; mais quel était le réel état des choses ? Les Corinthiens méprisaient l’apôtre ; oui, dit-il, nous avons été honnis, méprisés, persécutés, en détresse ; vous, vous avez été à votre aise comme des rois. Ce reproche fondé sur leurs propres prétentions et sur les reproches qu’ils avaient faits eux-mêmes à l’apôtre, devait les toucher au vif, si quelque sensibilité leur restait. Paul avait été avec ses compagnons la balayure du monde, pour l’amour de Christ, pendant que les Corinthiens se reposaient au sein du luxe et du bien-être ; et même au moment où il leur écrivait, c’était encore sa position. Plût à Dieu, dit-il, que vous régnassiez — que le jour de Christ fût là — afin que nous régnassions avec vous ! Paul était sensible aux peines par lesquelles il passait, tout en les supportant avec joie. Lui et ses compagnons d’oeuvre étaient exposés en publie, de la part de Dieu, comme pour être le grand et dernier spectacle des jeux merveilleux dont ce monde était l’amphithéâtre, pour être, comme les témoins de Dieu, livrés à la fureur d’un monde féroce : la patience et la douceur étaient leurs seules armes.

Cependant Paul ne disait pas cela aux Corinthiens pour leur faire honte ; il les avertissait comme ses chers enfants, car ils étaient ses enfants. Quoiqu’ils pussent avoir eu dix mille maîtres, il les avait tous engendrés lui-même par l’Évangile ; qu’ils fussent donc ses imitateurs !

En tout cela, on peut voir le jeu profond d’un coeur noble, blessé au plus haut degré, mais dont la blessure faisait ressortir une affection qui s’élevait au-dessus de sa douleur. C’est là ce qui distingue d’une manière si frappante l’oeuvre de l’Esprit Saint dans le Nouveau Testament, comme en Christ lui-même. L’Esprit est venu dans le sein de l’Assemblée ; il prend part à son affliction, à ses difficultés ; il remplit l’âme de celui qui s’intéresse à l’Assemblée (\*), en lui faisant sentir ce qui s’y passe, en le lui faisant sentir selon Dieu, mais avec un coeur réellement humain. Qui est-ce qui pouvait produire tous ces sentiments envers des étrangers, sinon l’Esprit de Dieu? Qui aurait pu entrer dans ces choses avec toute la perfection de la sagesse de Dieu pour agir sur le coeur, pour délivrer la conscience, pour former l’intelligence et la mettre en liberté, sinon l’Esprit de Dieu? Toutefois, le lien individuel du ministère apostolique devait se former et se fortifier : c’était l’essence de l’oeuvre de l’Esprit Saint dans l’Assemblée de lier ainsi tout ensemble. On voit l’homme, sans cela on n’aurait pas eu Paul, et ses chers frères, et les tendres affections qui liaient Paul à ces derniers. On voit l’Esprit Saint, que les Corinthiens avaient contristé sans doute, agir dans l’apôtre avec une sagesse divine, pour diriger les Corinthiens dans le droit chemin avec toute l’affection de leur père en Christ. Timothée, son fils dans la foi et par un coeur qui aimait Paul comme un père, pouvait prendre part à cette affection ; Paul l’avait envoyé. Lui-même allait bientôt se rendre à Corinthe. Quelques-uns disaient que non et en prenaient occasion de se glorifier en son absence, mais l’apôtre allait venir lui-même et mettrait tout à l’épreuve, car le royaume de Dieu ne consistait pas en paroles, mais en puissance. Les Corinthiens désiraient-ils qu’il vînt avec une verge ou avec amour et douceur? (v. 17-21).

(\*) Il nous est en aide dans notre infirmité (Rom. 8: 26).

Ici se termine cette partie de l’épître : spécimen admirable de tendresse et d’autorité, d’une autorité assez sûre d’elle-même, de la part de Dieu, pour rendre l’apôtre capable d’agir avec une parfaite tendresse envers ceux qui lui étaient si chers, dans le désir de ne pas être forcé de l’exercer d’une autre manière. Les plus puissantes vérités sont développées dans les communications qui en résultent.

# Chapitre 5

L’apôtre commence ici à traiter des détails de la conduite et de la discipline ; et d’abord il parle de la souillure charnelle, poussée, au milieu des Corinthiens, au dernier point que puisse atteindre une conscience endurcie. Ceux qui cherchaient leur propre influence comme docteurs, laissaient faire les Corinthiens. L’apôtre condamne sans réserve leur état et règle ensuite la discipline. Christ avait été offert comme agneau de Pâque et ils devaient célébrer la fête sans levain, en se purifiant du vieux levain pour être, de fait, ce qu’ils étaient devant Dieu, une pâte sans levain. Pour ce qui regarde la discipline, voici l’enseignement de l’apôtre : avant que les Corinthiens sussent qu’il était de leur devoir de retrancher le méchant, et que Dieu leur en avait confié le pouvoir et imposé l’obligation, le sentiment moral du mal, au moins, aurait dû les porter à s’humilier devant Dieu et à le prier d’ôter du milieu d’eux le mal ou celui qui le faisait : ils étaient tout au contraire enflés d’orgueil. Mais maintenant l’apôtre leur enseigne ce qu’il fallait faire, et il renforce ses instructions de toute son autorité apostolique. Il était au milieu d’eux en esprit, sinon de corps, eux étant réunis ensemble, et il était au milieu d’eux avec la puissance du Seigneur Jésus pour livrer un tel homme à Satan, mais comme un frère, pour la destruction de la chair, afin que son esprit fût sauvé dans la journée de Christ (v. 3-5).

Ici, nous est montrée en exercice, toute la puissance de l’Assemblée dans son état normal, unie à l’énergie apostolique, et dirigée par elle. On voit les membres du corps, l’apôtre, vase et canal de la puissance de l’Esprit, et la puissance du Seigneur Jésus lui-même, tête du corps. Or le monde est le théâtre de la puissance de Satan ; l’Assemblée délivrée de son pouvoir est l’habitation de Dieu par l’Esprit. Si l’Ennemi a réussi à entraîner par la chair un membre de Christ, de sorte que ce membre déshonore le Seigneur en marchant selon la chair comme le monde, il est mis dehors, et, par l’énergie de l’Esprit alors exercée au milieu d’eux par l’apôtre, il est livré à l’Ennemi serviteur malgré lui des desseins de Dieu (comme dans le cas de Job), pour que la chair du chrétien qu’il n’avait pas su tenir pour morte et par laquelle en conséquence il avait été moralement sous la puissance de Satan, fût détruite et brisée physiquement. Ainsi le coupable serait affranchi des illusions dans lesquelles la chair le tenait captif : son esprit apprendrait à discerner la différence entre le bien et le mal, et à connaître ce que c’est que le péché ; le jugement de Dieu se réaliserait au dedans de lui et ne s’exécuterait pas sur lui au jour où ce jugement sera définitif pour la condamnation de ceux qui le subiront. Cette discipline était une grande grâce, quoique sa forme fût terrible : elle nous présente un merveilleux exemple du gouvernement de Dieu, qui fait de l’inimitié de l’Adversaire contre les saints un instrument de leur bénédiction spirituelle. Nous avons un enseignement clair sur ce sujet dans l’histoire de Job, où le sujet tout entier est pleinement développé ; seulement nous avons ici en plus ce qui naturellement ne se trouve pas dans l’histoire de Job, savoir la preuve que, dans son état normal, la puissance apostolique (\*) étant là, l’Assemblée exerçait elle-même ce jugement sur le pécheur, ayant par l’Esprit le discernement nécessaire et l’autorité de Christ pour le faire. Ensuite, quelle que soit la capacité spirituelle de l’Assemblée pour manier cette épée du Seigneur (car cela est de la puissance), son devoir positif et ordinaire est constaté à la fin du chapitre.

(\*) L’apôtre (1 Tim. 1:20) exerce seul ce pouvoir à l’égard de certains blasphémateurs. C’est la puissance, non le devoir, et il est important de distinguer clairement les deux. Quoique l’apôtre le fît ici dans l’assemblée réunie et avec elle, cependant il dit : «J’ai déjà jugé de livrer un tel homme à Satan.» Au v. 13, nous avons le devoir positif de l’Assemblée, sans qu’il soit question de puissance spéciale.

L’Assemblée est une pâte sans levain, envisagée dans l’Esprit comme assemblée, et non sous le rapport des individus qui la composent. C’est ainsi qu’il faut l’envisager, car c’est seulement dans l’Esprit qu’elle est telle. L’Assemblée est vue de Dieu comme étant devant Lui dans sa nouvelle nature en Christ. Telle aussi elle devrait être en pratique par la puissance de l’Esprit, malgré l’existence de la chair. Elle devrait par la foi tenir la chair pour morte, et ne rien admettre dans sa marche qui soit contraire à cet état. L’Assemblée doit être «une nouvelle pâte», et elle ne l’est pas si elle tolère le mal ; par conséquent elle doit se purifier du vieux levain, car, dans les pensées de Dieu, elle *est* sans levain. Telle est sa position devant Dieu, car Christ, notre Pâque, a été sacrifié pour nous, nous devons donc faire la fête avec le pain sans levain de sincérité et de vérité. Ainsi les Corinthiens, quels que fussent leurs dons, avaient tort de se vanter, tandis que le mal se trouvait au milieu d’eux : «un peu de levain fait lever la pâte tout entière» (v. 6). En outre, l’apôtre les avertit que le mal ne s’attachait pas à celui-là seul qui en était personnellement coupable : l’assemblée n’était pas pure, jusqu’à ce que le mal eût été ôté (2 Cor. 7:11). Les Corinthiens ne pouvaient pas se séparer dans la vie ordinaire de tous ceux qui, dans le monde, marchaient dans la corruption, car dans ce cas il faudrait sortir du monde. Mais si quelqu’un s’appelle frère et marche dans la corruption, on ne doit pas même manger avec un tel homme. Dieu juge ceux qui sont en dehors de l’Assemblée ; l’Assemblée elle-même doit juger ceux qui sont au dedans, et mettre dehors celui qui peut être appelé «méchant».

# Chapitre 6

Les versets 1-11 de ce chapitre traitent la question des torts faits par des frères. Il était honteux que ceux qui doivent juger le monde et les anges, fussent incapables de juger des misérables affaires de ce monde. L’apôtre veut donc que les moins estimés dans l’assemblée soient employés à ce service. D’ailleurs ne devaient-ils pas plutôt supporter les torts qu’on pouvait leur faire ? Au lieu de cela, ils faisaient tort eux-mêmes. Or, certes, ni les méchants, ni les injustes n’hériteront du royaume de Dieu (v. 9). Merveilleux mélange de révélations surprenantes, de moralité immuable (quelle que fût, d’ailleurs, la divine suprématie de la grâce) et d’ordre et de discipline ecclésiastiques ! L’Assemblée est unie à Christ ; quand Christ jugera le monde et prononcera sur le sort des anges, elle Lui sera associée et prendra part au jugement que Christ exécutera, car elle a son Esprit et sa pensée. Cependant, rien d’injuste n’entrera dans ce royaume ; comment, en effet, le mal pourrait-il être jugé par quelqu’un qui y prend son plaisir? Les chrétiens donc, poursuit l’apôtre, ne devraient pas avoir des procès devant les tribunaux du monde, mais ils devraient avoir recours à l’arbitrage des frères, service qui, ayant si peu à faire avec la spiritualité chrétienne, convenait aux plus faibles d’entre eux. Au reste, ce qu’il fallait avant tout, c’était de supporter le tort qu’on pouvait vous faire. Quoi qu’il en soit, les injustes n’hériteront pas le royaume.

Le judaïsme qui se plaisait dans une sainteté charnelle, fondée sur des règles extérieures, d’un côté, et d’un autre, l’esprit du monde et la conformité à ses voies, voilà les deux dangers qui menaçaient l’assemblée de Corinthe, dangers qui sont du reste, pour le coeur de l’homme, de tous les temps et dé tous les lieux. À l’égard des viandes — Paul en vient maintenant à ce sujet (v. 12, 13), la règle est simple : parfaite liberté, puisque tout est permis — vraie liberté, en ce qu’on n’est esclave d’aucune de ces choses. Le ventre et les viandes, en tant qu’en relation l’un avec l’autre, périront ensemble ; — le corps a une destinée plus élevée, il est pour le Seigneur et le Seigneur pour lui. Dieu a ressuscité Christ d’entre les morts et il nous ressuscitera par sa puissance. C’est à cela que le corps appartient, non pas aux viandes.

Mais cette doctrine que le corps est pour Christ, tranche une autre question à laquelle les moeurs dépravées des Corinthiens donnaient lieu : toute fornication est défendue (v. 15 et suivants). Pour nous, avec nos habitudes de penser chrétiennes, la question est simple, notre jugement est déjà formé ; — pour des païens, c’était nouveau ; mais le christianisme relève tous les sujets ; «nos corps sont les membres de Christ». Une autre vérité qui se rattache à ce point est d’une haute importance : si par l’union, selon la chair, le mari et la femme ne sont qu’un seul corps, celui qui est uni au Seigneur est un seul esprit. L’Esprit dont la plénitude est en Christ est le même Esprit qui demeure en moi et m’unit à Christ. Nos corps sont les temples du Saint Esprit. Quelle vérité, puissante, quand nous y pensons !

De plus, nous ne sommes pas à nous-mêmes, mais nous avons été achetés à un grand prix, au prix du sang de Christ qui s’est offert pour nous ; par conséquent nous devons glorifier Dieu dans nos corps qui sont à Lui ; et ce puissant et universel mot ‘ if doit gouverner sans exception toute notre conduite. Notre vraie liberté, c’est d’être à Dieu ; faire quelque chose pour soi-même, c’est le dérober aux droits de Celui qui nous a achetés pour être siens. Tout ce que l’esclave était, tout ce qu’il gagnait, était la propriété de son maître ; il n’était pas maître de lui-même. Tel est le chrétien ; hors de là il est misérablement asservi au péché et à Satan ; l’égoïsme le gouverne, et l’éternel bannissement de la source de l’amour est sa fin. Horrible pensée! Mais en Christ nous sommes les objets spéciaux et les vases de cet amour. Nous avons donc ici deux puissants motifs de sainteté : la valeur du sang de Christ par lequel nous sommes achetés, et le fait que nous sommes les temples du Saint Esprit.

# Chapitre 7

L’apôtre poursuit son enseignement en répondant à une question en rapport avec le sujet qu’il venait de traiter, et il expose aux Corinthiens la volonté de Dieu à l’égard des relations de l’homme avec la femme. Ils font bien ceux qui restent étrangers à cette relation, afin de marcher avec le Seigneur selon l’Esprit et afin de ne céder en quoi que ce soit à la nature. Dieu lui-même a institué le mariage, malheur à qui en dit du mal ; mais le péché est entré, et tout ce qui est de la nature, de la créature ici-bas, a été gâté. Dieu a introduit une puissance qui est tout à fait au-dessus et en dehors de la nature, la puissance de l’Esprit. Marcher entièrement selon cette puissance, est ce qu’il y a de meilleur : on marche en dehors de la sphère où agit le péché. Mais c’est rare ; et s’abstenir de ce que Dieu a ordonné selon la nature aboutit, pour la plupart des hommes, à des péchés positifs. En général donc, et pour cette raison, chacun devra avoir sa propre femme. Or le lien une fois formé, on n’a plus pouvoir sur soi-même. Quant au corps, le mari appartient à sa femme, la femme à son mari. Si, par consentement mutuel, on se sépare pour un moment afin de vaquer à la prière et à des exercices spirituels, le lien doit être immédiatement reconnu de nouveau, de peur que le coeur ne se gouvernant pas lui-même, ne donne occasion à Satan d’entrer, de plonger l’âme dans la détresse et de détruire sa confiance en Dieu et dans son amour ; de peur aussi que l’Ennemi ne tente par des doutes pénibles (c’est *à cause* *de,* non *par* l’incontinence) un coeur qui viserait trop haut et qui succomberait.

Cependant cette permission et cette direction qui engage les chrétiens à se marier, n’était pas un commandement du Seigneur donné par inspiration, mais le fruit de l’expérience de l’apôtre : expérience à laquelle ne manquait pas la présence de l’Esprit (\*). L’apôtre aurait bien voulu que chacun fût comme lui ; mais chacun avait, sous ce rapport, son don de la part de Dieu. Aux non-mariés et aux veuves, il est bon, dit-il, de rester comme je suis moi-même ; mais s’ils ne savent pas dompter leur nature et rester dans une pureté calme, il vaut mieux qu’ils se marient : l’insoumission du désir étant plus nuisible que le lien du mariage. Quant au mariage lui-même (v. 10 et suivants), il ne s’agissait plus d’un conseil d’expérience, le commandement du Seigneur était positif. La femme ne doit pas se séparer de l’homme, ni l’homme de la femme ; et s’ils se séparent, le lien entre eux n’est pas rompu, ils doivent rester non mariés ou se réconcilier.

(\*) Remarquez que l’apôtre distingue ici formellement ce que les incrédules de l’école moderne voudraient confondre, savoir les pensées spirituelles de Paul comme homme et l’inspiration. L’apôtre donne ses pensées et son jugement comme homme spirituel, son esprit étant animé et guidé par l’Esprit Saint, et il met cela en contraste avec l’inspiration et ce que le Seigneur dit. Comme le Seigneur a bien pourvu à tout dans l’Écriture ! (voyez le v. 25).

Lorsque l’homme était converti et la femme non convertie ou que l’inverse avait lieu, le cas devenait plus compliqué. Selon la loi, un homme qui aurait épousé une femme d’entre les gentils (une femme par conséquent profane ou impure), se souillait et devait renvoyer cette femme, et les enfants qui étaient nés de cette union n’avaient aucun droit aux privilèges juifs ; ils étaient rejetés comme impurs (voyez Esdras 10: 3). Le contraire a lieu sous la grâce : le mari converti sanctifie la femme, et vice versa, et leurs enfants sont censés purs devant Dieu ; ils ont part aux droits ecclésiastiques du parent converti. — C’est là le sens du mot «*saint*» employé en rapport avec la question d’ordre et de relation extérieure vis-à-vis de Dieu, que suggérait l’obligation qui, en pareil cas, avait force sous la loi de renvoyer femme et enfants. Ainsi le croyant ne doit pas renvoyer sa femme incrédule, ni la femme croyante abandonner un époux incrédule. Si l’homme incrédule abandonnait sa femme croyante, ou si la femme incrédule abandonnait l’homme croyant, la femme ou l’homme croyants étaient définitivement libres. Que si l’incrédule, homme ou femme, s’en va, le frère n’est plus assujetti à considérer celle qui l’a abandonné comme sa femme, ni la soeur à considérer l’homme qui l’abandonne comme son mari. Mais nous sommes appelés à la paix et non à chercher une telle séparation, car que sait le mari croyant s’il ne sera pas le moyen de la conversion de sa femme incrédule, ou la femme croyante si elle ne sera pas le moyen de la conversion de son mari incrédule (v. 16), car nous sommes sous la grâce. Au reste, chacun doit marcher comme Dieu le lui a départi (v. 17).

Pour ce qui concerne les occupations et la position dans ce monde en général, la règle donnée ici est que chacun demeure dans l’état où il se trouvait lorsqu’il a été appelé, mais il doit y demeurer «avec Dieu», en ne faisant rien qui ne le glorifie. Si l’état en lui-même était contraire à la volonté de Dieu, il est clair qu’on n’y saurait rester avec Dieu, et que d’y demeurer serait un péché ; mais la règle générale est de rester dans l’état où l’on se trouve et d’y glorifier Dieu (v. 18-24).

L’apôtre ayant parlé du mariage, des non-mariés et des veuves, répond aux questions qu’on lui avait faites aussi sur les personnes de l’un et de l’autre sexe qui étaient demeurées vierges (v. 25 et suivants). Sur ce point il n’avait aucun commandement de la part du Seigneur, il pouvait seulement donner son avis comme quelqu’un à qui le Seigneur avait fait la grâce d’être fidèle. Or l’apôtre estimait qu’il était bon de demeurer dans cette condition, vu l’état du monde et les difficultés de la vie chrétienne. «Es-tu lié à une femme», dit-il «ne cherche pas à en être séparé. N’es-tu pas lié à une femme, ne cherche pas de femme» (v. 27). Si l’on se marie, on fait bien, mais en ne se mariant pas, on fait encore mieux : celui qui n’a jamais connu de femme, en se mariant ne pèche point, mais il aura des afflictions dans la chair, dans la vie d’ici-bas (v. 28).

On remarquera qu’il ne s’agit pas dans ce passage de la *fille* du chrétien, mais du propre état personnel de celui-ci. Si l’homme lui-même tient ferme et a pouvoir sur sa propre volonté, c’est la meilleure voie ; s’il se marie, il fait, bien, s’il ne se marie pas, c’est mieux encore. Il en est de même pour la femme. Si l’apôtre disait que, à son avis, cela était mieux, il avait l’Esprit de Dieu. Son expérience, s’il n’y avait pas de commandement, n’était pas une expérience faite sans l’Esprit, mais c’était celle d’un homme qui, si quelqu’un en avait le droit, pouvait dire qu’il avait l’Esprit de Dieu.

Au reste, le temps était difficile, et Paul veut que les hommes mariés soient comme n’ayant pas de femme, les acheteurs comme ne possédant rien, ceux qui usent du monde comme n’en usant pas comme étant à eux : l’apôtre désire les voir tous libres de soucis et sans distraction pour servir le Seigneur. Si en se tenant pour mort à la nature, cet effet n’est pas produit, on n’y gagne rien, on y perd. Ceux qui sont mariés sont préoccupés des choses d’ici-bas pour plaire à leur femme et subvenir aux besoins de leurs enfants. Si l’on jouit par contre du calme d’un esprit où la nature ne réclame pas ses droits avec une force de volonté qu’on n’est pas parvenu à faire taire, si la sainteté de la marche et du coeur est conservée, en un mot, si la volonté de la nature est subjuguée et réduite au silence, on sert le Seigneur sans distraction, on vit selon l’Esprit et non pas d’après la nature, même dans les choses que Dieu a instituées comme bonnes en rapport avec celle-ci.

Quant à l’esclave, il peut se consoler par la pensée qu’il est l’affranchi du Seigneur ; mais vu la difficulté qu’il y a souvent à concilier la volonté d’un maître paîen ou même peu spirituel avec celle de Dieu, si l’esclave peut être affranchi, il doit profiter de l’occasion.

Remarquons ici en passant deux choses : d’abord, la sainteté que respirent toutes ces directions à l’égard de ce qui touche de si près aux désirs de la chair. Les institutions de Dieu formées pour l’homme innocent sont maintenues dans toute leur intégrité, dans toute leur autorité ; elles sont, dans l’état où l’homme se trouve actuellement, une sauvegarde contre le péché auquel la chair sollicite l’homme de se laisser aller. Mais l’Esprit introduit une nouvelle énergie au-dessus de la nature et qui n’affaiblit nullement l’autorité de l’institution. Si l’on peut vivre au-dessus de la nature pour servir librement le Seigneur, c’est un don de Dieu, c’est une grâce dont on fait bien de profiter.

Mais un second principe très important ressort de ce chapitre. L’apôtre distingue nettement entre son expérience spirituelle, entre ce que l’Esprit lui donnait en rapport avec les exercices de sa vie individuelle, c’est-à-dire entre la sagesse spirituelle quelque élevée qu’elle fût, et l’inspiration. Sur certains points, il n’avait aucun commandement de la part du Seigneur : il donnait le résultat auquel il était arrivé par le secours de l’Esprit de Dieu, dans une vie de fidélité remarquable, et aidé par l’Esprit qu’il lui arrivait peu de contrister. Mais ce n’était pas un commandement du Seigneur. Ce qui se trouvait dans ses écrits, et qu’il n’exceptait pas de l’inspiration de cette manière directe, devait être reçu comme le commandement du Seigneur (comp. 14: 37, où il insiste sur ce point). En d’autres termes, l’apôtre affirme l’inspiration proprement dite de ses écrits et il veut qu’ils soient reçus comme émanant du Seigneur lui-même, en distinguant cette inspiration de sa propre compétence spirituelle : et c’est là un principe de toute importance.

# Chapitre 8

L’apôtre, dans ce chapitre, s’occupe de la question des viandes offertes aux idoles, et ce sujet lui fournit l’occasion de dire quelques paroles sur la valeur de la connaissance. Envisagée simplement comme connaissance, elle ne vaut rien. Quand on y pense comme à une chose qu’on possède, elle ne fait que nous enfler : c’est quelque chose en moi, *ma* connaissance. La vraie connaissance chrétienne découvre, par le moyen de ce qui est révélé, quelque chose en Dieu : Dieu, mieux connu, grandit pour l’âme. La chose connue est quelque chose en Lui, non pas une connaissance en moi, dont je m’enorgueillis. Celui qui aime Dieu est *connu* *de Lui.*

Quant à la question des viandes, c’est l’amour qui la décide. Le fait qu’elle était soulevée, rendait évident que toutes les consciences n’étaient pas mises au clair par l’intelligence spirituelle. Sans doute l’idole n’est rien : il n’y a qu’un seul Dieu, le Père, et un seul Seigneur, Jésus Christ. Mais si celui qui est fort, s’assied dans un temple d’idoles, pour y manger, un autre, qui n’est pas au clair, sera encouragé à en faire autant, et sa conscience sera infidèle et souillée. Ainsi j’entraîne dans le péché et, pour autant que cela dépend de moi, je fais périr un frère pour lequel Christ est mort, et ainsi je pèche contre Christ lui-même. Si donc la viande est un moyen de faire broncher un frère, qu’on n’en mange jamais, plutôt que de lui être en piège. L’apôtre traite ici le sujet des sacrifices offerts aux idoles comme une question soulevée entre frère et frère, pour ce qui regarde l’état de la conscience de chacun. Il veut maintenir, dans toute sa force, la vérité qu’effectivement une idole n’est rien qu’un morceau de bois ou de pierre. Il était important de placer la question sur ce terrain. Les prophètes avaient déjà parlé des idoles à ce point de vue ; mais ce n’était pas toute la vérité à l’égard des faux dieux des païens ; il y avait à expliquer l’action de Satan et des mauvais esprits ; c’est ce que l’apôtre fait plus tard.

On peut remarquer en passant l’expression que nous trouvons au v. 6 : «Pour nous, il y a un seul Dieu, le Père... et un seul Seigneur, Jésus Christ.» L’apôtre ne traite pas ici de questions abstraites sur la divinité du Seigneur, mais il parle des rapports des hommes avec ce qui était au-dessus d’eux et ce qui maintenait de certaines relations avec eux. Les *païens* avaient plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, c’est-à-dire des êtres intermédiaires. Il n’en était pas ainsi des *chrétiens.* Pour eux il y a le Père dans l’absolu de la divinité, et Christ qui, devenu l’homme, a pris envers nous la place et la relation de Seigneur. C’est la position et non la nature qui est ici en question. Il en est de même au chap. 12, v. 4, 5, 6, où la Parole fait ressortir le contraste qu’il y a entre le seul Esprit de Dieu et le nombre d’esprits que connaissaient les païens, comme ici entre la multitude des dieux et des seigneurs, et le seul Dieu et le seul Seigneur que reconnaissaient les chrétiens. Cependant chacun n’était pas de fait délivré de l’influence des faux dieux sur son imagination ; ceux-ci étaient encore quelque chose, pour tel ou tel chrétien, et malgré lui peut-être. Il avait conscience de l’idole, et alors s’il mangeait de ce qui avait été offert à cette idole, la viande n’était pas simplement pour lui ce qui était donné de Dieu pour la nourriture de l’homme ; l’idée de l’existence d’un être réel et puissant avait place dans son coeur ou au moins dans son imagination, et ainsi sa conscience était souillée. Or, on n’était pas meilleur aux yeux de Dieu pour avoir mangé ; et, d’un autre côté, en mangeant, on avait mis une pierre d’achoppement devant son frère et, en tant que cela tenait à l’acte de celui qui était au clair sur le néant de l’idole, on avait amené sa ruine en souillant sa conscience et en l’éloignant de Dieu par une infidélité. C’était pécher contre Christ, mort pour cette âme précieuse. Si Dieu intervenait pour garantir cette âme de l’effet de l’infidélité dont elle était coupable, cela ne diminuait en rien le péché de celui qui amenait le faible à agir contre sa conscience. En soi, ce qui nous sépare de Dieu, nous ruine pour ce qui regarde notre responsabilité. Ainsi, celui qui a l’amour de Christ dans son coeur, aimera mieux ne jamais manger de viande que de faire ce qui rend infidèle un frère et tend à ruiner une âme rachetée par Jésus.

# Chapitre 9

L’apôtre, nous le voyons, était en butte à des accusations de la part de faux docteurs qui insinuaient que son évangélisation et ses travaux avaient un motif intéressé, et que, profitant du dévouement des chrétiens, il prenait leurs biens. Il parle donc de son ministère. Il déclare ouvertement qu’il est apôtre, témoin oculaire de la gloire du Christ, ayant vu le Seigneur. Au reste, s’il n’était pas apôtre pour d’autres, certes il l’était pour les Corinthiens, car il avait été le moyen de leur conversion. Or la volonté du Seigneur était que ceux qui prêchaient l’Évangile, vécussent de l’Évangile. De plus Paul avait le droit de mener avec lui une soeur comme sa femme, ainsi que faisaient Pierre et les frères du Seigneur : cependant il n’avait pas usé de ce droit. Obligé par l’appel du Seigneur à prêcher l’Évangile, malheur à lui s’il y manquait (v. 16). Sa gloire était de le faire gratuitement, de manière à ôter toute occasion à ceux qui en cherchaient ; car quoiqu’il fût en liberté à l’égard de tous, il s’était fait serviteur de tous afin d’en gagner autant qu’il pouvait. Remarquez ici que c’était dans son service que l’apôtre s’accommodait à tous ; il ne s’accommodait pas au monde pour faire cesser le scandale de la croix : il mettait la croix clairement en avant (chap. 2: 2) ; mais en la prêchant, il s’adaptait à la capacité religieuse et à la forme des pensées des uns et des autres, afin de trouver accès pour la vérité dans les esprits, et il agissait de même dans sa manière de vivre parmi eux. Ce n’était pas l’égoïsme qui s’épargnait sous prétexte de gagner les autres : par la force de sa charité, Paul faisait abnégation de lui-même en tout, pour être serviteur de tous. Il poursuivait cette ligne de conduite *en tous points* pour l’amour de l’Évangile, désirant ainsi qu’il le dit, avoir part avec l’Évangile, car il le personnifie comme faisant l’oeuvre de l’amour de Dieu dans le monde (v. 23).

C’est ainsi qu’il fallait courir ; et pour le faire, il fallait se renier soi-même et tenir la chair en bride : c’est, en effet, ce que faisait l’apôtre. Il ne courait pas d’une manière incertaine, ainsi que le ferait quelqu’un qui ne verrait pas le vrai but, ou ne le poursuivrait pas sérieusement comme une chose connue ; Paul savait bien ce qu’il poursuivait, et il le poursuivait réellement, évidemment, et d’une manière qui convenait à la nature du but qu’il cherchait à atteindre. Chacun pouvait en juger par sa marche, Paul ne s’amusait pas comme un homme qui bat l’air — facile prouesse! En cherchant ce qui était saint et glorieux, il savait quelles difficultés il avait à surmonter dans un combat personnel avec le mal qui cherchait à l’empêcher de vaincre. Comme un vigoureux athlète il frappait de ses coups et tenait asservi son propre corps qui l’aurait entravé dans sa lutte. Il y avait de la réalité dans sa poursuite du ciel ; il ne voulait tolérer rien de ce qui s’y opposait. Prêcher aux autres n’était pas tout, car cela il pouvait le faire et, quant à lui-même, travailler en vain ; il pouvait tout perdre, et finalement être rejeté lui-même comme ouvrier, sinon personnellement comme chrétien. Avant tout, Paul était chrétien et puis prédicateur ; et il était bon prédicateur, parce qu’il était premièrement chrétien. Ainsi (car le commencement du chapitre 10 se lie avec la fin du chap. 9), d’autres aussi pouvaient faire profession de christianisme, pouvaient avoir part aux ordonnances d’initiation, et, comme lui, être prédicateurs, et, après tout, ne pas être reconnus de Dieu.

L’avertissement que Paul donne ici aux Corinthiens est un témoignage de l’état auquel, en partie du moins, l’Assemblée de Dieu était déjà réduite ; avertissement toujours utile, mais qui suppose que ceux qui ont le nom de chrétiens et qui ont participé aux ordonnances de l’Assemblée, n’inspirent plus cette confiance qui les fait recevoir sans question pour de vraies brebis du Seigneur. Le passage distingue entre le fait d’avoir participé aux ordonnances chrétiennes, et la possession du salut ; cette distinction est toujours vraie, mais il n’est pas nécessaire de la faire quand la vie chrétienne brille en ceux qui ont part aux privilèges extérieurs de l’Assemblée.

# Chapitre 10

Maintenant l’apôtre présente les voies de Dieu envers Israël dans le désert comme instruction à l’égard de ses voies envers nous, en déclarant aux Corinthiens que les choses qui sont arrivées à Israël sont des types ou des figures qui servent d’exemple pour nous. C’est là un principe important et qu’on doit saisir clairement pour en profiter. Ce n’est pas Israël qui est la figure, mais c’est ce qui est arrivé à Israël ; les voies de Dieu envers lui. Les choses sont arrivées à Israël ; elles ont été écrites pour notre instruction à nous qui nous trouvons à la fin des dispensations de Dieu. Ce qui suivra sera le jugement de Dieu lui-même, quand ces exemples ne serviront plus pour la vie de la foi.

Ensuite sont posés deux principes qui ont aussi une grande importance pratique. D’abord, il faut que celui qui croit être debout, prenne garde qu’il ne tombe (v. 12) : voilà notre responsabilité! Puis, d’un autre côté, Dieu est fidèle, il ne permet pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces, mais il pourvoit à un moyen d’échapper à la tentation, afin que nous ne bronchions pas.

Après cela, par rapport à l’idolâtrie, l’apôtre enjoint d’avoir cette sainte frayeur qui évite ce qui entraîne dans le mal, l’occasion de chute (v. 14). Il met en avant ce principe important : il y a association et communion par le moyen de la table où nous participons à ce qui y est placé ; nous chrétiens, étant plusieurs, nous ne sommes qu’un pain et un corps (\*), en tant que participant au même pain dans la cène (v. 16, 17). Ceux qui en Israël mangeaient des sacrifices participaient à l’autel, étaient identifiés avec lui. De même ceux qui mangeaient de ce qui était sacrifié aux idoles, étaient identifiés avec l’idole à qui cela était offert. L’apôtre voulait-il donc dire que l’idole fût quelque chose? Non, mais selon ce qui est écrit en Deut. 32, ce que les gentils offraient, ils l’offraient à des démons et non pas à Dieu ; or le chrétien devait-il participer à la table des démons ? La table à laquelle les adorateurs des idoles participaient, était la table des démons, la coupe, la coupe des démons : — principe important pour l’Assemblée de Dieu. Quelqu’un voudrait-il provoquer le Seigneur en le mettant sur le même niveau avec des démons ? Ici encore l’apôtre fait allusion à Deut. 32: 21 ; puis (v. 23 et suivants) il répète son principe, déjà posé, qu’il était libre à l’égard de tout, mais en ajoutant que, d’un côté, il ne se placerait sous la puissance d’aucune chose, et d’un autre, qu’étant libre, il userait de sa liberté pour le profit spirituel de tous. Pour suivre cette règle, voici son enseignement : on pourra manger de tout ce qui se vend au marché, sans question de conscience. Si quelqu’un disait : «Ceci a été sacrifié aux idoles», c’était preuve qu’il avait conscience d’une idole ; dans ce cas le chrétien, tout libre qu’il fût, ne mangerait donc pas de ce qui lui était ainsi présenté, à cause de la conscience de l’autre. Quant à celui qui était libre, sa liberté ne pouvait être jugée par la conscience de l’autre, car comme doctrine et là où il y avait de la connaissance, l’apôtre reconnaît comme vérité que l’idole n’était rien ; la créature n’était simplement que la créature de Dieu. Je dois éviter pour moi-même la communion avec ce qui est faux, spécialement dans ce qui se rapporte à la communion avec Dieu lui-même ; et au lieu d’user de ma liberté, j’abandonnera! la liberté que me donne la vérité, plutôt que de blesser la conscience faible d’autrui.

(\*) Ici l’apôtre arrive au cercle intérieur, au corps de Christ, à la vraie Assemblée de Dieu, dont ceux qui la composent sont unis ensemble par l’Esprit Saint, ce dont la cène est l’expression.

Au reste, en toute chose, qu’il s’agisse même seulement de manger ou de boire, dit l’apôtre, on doit chercher la gloire de Dieu et faire toutes choses dans ce but. On ne doit pas, en usant de sa liberté, scandaliser, soit le Juif, soit le Grec, soit l’Assemblée de Dieu, suivant en cela l’exemple de l’apôtre qui, faisant abnégation de lui-même, cherchait à plaire à tous pour leur édification.

# Chapitre 11

Ayant donné ces règles, en réponse à des questions de détails, Paul va traiter maintenant ce qui concerne la présence et l’action de l’Esprit Saint, ce qui introduit aussi la question de la conduite qui convient aux chrétiens dans les assemblées.

Remarquez ici comment l’apôtre base ses réponses à l’égard des détails, sur les principes fondamentaux et les plus élevés. C’est ce que fait le christianisme pour tous les sujets qu’il traite (comp. Tite 2: 10-14). Il introduit Dieu et la charité, en mettant l’homme en relation avec Dieu lui-même. Nous en avons un exemple frappant dans ce qui suit. Il s’agissait de donner une direction pour les femmes : elles ne devaient pas prier sans avoir la tête couverte. Pour décider cette question simplement de décence et de convenance, Paul expose la relation des dépositaires de la gloire de Dieu avec Dieu, et l’ordre de leur relation (\*), et il introduit les anges auxquels les chrétiens, qui leur sont en spectacle, doivent montrer l’ordre selon la pensée divine. La tête ou le chef de la femme, c’est l’homme, — le chef de l’homme, le Christ, — le chef du Christ, Dieu (v. 3). Voilà l’ordre du pouvoir en remontant jusqu’à Celui qui est suprême. Ensuite, pour ce qui est des relations de la femme et de l’homme entre eux, l’homme n’est pas fait pour la femme, mais la femme pour l’homme ; puis pour ce qui est des relations de la femme avec les autres créatures intelligentes et conscientes de l’ordre des voies de Dieu, la femme doit être couverte à cause des anges, spectateurs des voies de Dieu dans l’économie de la rédemption et de l’effet que cette merveilleuse intervention a dû produire. À ces choses la Parole ajoute ailleurs (voyez la note précédente) relativement à ce qui est arrivé dans le paradis, que ce n’est pas l’homme qui a été trompé, mais que c’est la femme qui, ayant été trompée, a été la première dans la transgression ; et le passage que nous étudions nous rappelle, par rapport à la création, que l’homme n’a pas été tiré de la femme, mais la femme de l’homme (v. 8) ; cependant l’homme n’est pas sans la femme, ni la femme sans l’homme, dans le Seigneur, mais toutes choses sont de Dieu (v. 11, 12). Or tout cela est dit pour régler une question de modestie à l’égard de la conduite des femmes, lorsqu’en priant celles-ci étaient devant les yeux des autres (\*\*). Le résultat, pour ce qui concerne les détails, est donc que l’homme devait avoir la tête découverte, parce qu’il représentait l’autorité, et qu’il était, sous ce rapport, revêtu, quant à sa position, de la gloire de Dieu dont il était l’image : la femme, au contraire, devait avoir la tête couverte comme signe de son assujettissement à l’homme ; c’était le signe du pouvoir auquel elle était soumise ; toutefois l’homme ne pouvait se passer de la femme, ni la femme de l’homme. L’apôtre en appelle enfin au témoignage fourni par l’ordre de la création même, d’après lequel la chevelure de la femme est la gloire et l’ornement de celle-ci, et montre en contraste avec la chevelure de l’homme, que la femme n’est pas faite pour se montrer avec la hardiesse de l’homme devant tout le monde. Donnée comme un voile, la chevelure de la femme montre que la modestie, la soumission — une tête couverte qui se cache ainsi dans cette soumission et dans cette modestie — est la vraie position de la femme, et sa gloire distinctive. Du reste, si quelqu’un voulait contester, ni l’apôtre, ni les assemblées, n’admettaient la coutume que la femme eût la tête découverte (v. 16).

(\*) En 1 Tim. 2: 11-15, l’effet moral des circonstances de la chute est introduit comme donnant à la femme sa vraie place dans l’Assemblée par rapport à l’homme.

(\*\*) Nous ne sommes pas encore arrivés à la question de l’ordre dans l’Assemblée.

Remarquez encore ici que quelle que soit la chute de l’homme, l’ordre divin dans la création ne perd jamais sa valeur comme expression de la pensée de Dieu, et c’est pour cela aussi qu’en parlant de l’homme tel qu’il est, il est dit dans l’épître de Jacques, que l’homme a été fait à la ressemblance de Dieu. Pour ce qui regarde son état moral, l’homme, maintenant qu’il a la connaissance du bien et du mal, doit naître de nouveau, être créé en justice et en vraie sainteté, afin d’être l’image de Dieu maintenant révélé en Christ, mais sa position dans le monde comme centre et chef de toutes choses, ce qu’aucun ange n’a été, est la pensée de Dieu lui-même, aussi bien que la position de la femme, compagne de la gloire de l’homme, mais soumise à l’homme. Cette pensée de Dieu sera glorieusement accomplie en Christ et, à l’égard de la femme, dans l’Assemblée, mais elle reste toujours vraie dans les relations elles-mêmes, qui sont l’ordre constitué de Dieu, ordre qui est toujours juste parce qu’il est l’ordre divin, car l’ordonnance de Dieu crée l’ordre, quoique sans doute sa sagesse et sa perfection se déploient dans cet ordre.

Le lecteur remarquera que cet ordre dans la création, ainsi que l’ordre qui est établi dans les conseils de Dieu à l’égard de la femme, de l’homme, de Christ et de Dieu lui-même, et le fait que les hommes (au moins les chrétiens sous la rédemption) sont un spectacle pour les anges (comp. 4: 9), sont des sujets du plus haut intérêt, que je ne puis qu’indiquer en passant (\*).

(\*) Le premier chapitre de la Genèse nous présente l’homme ayant dans la création sa place donnée par Dieu le Créateur ; dans le second chapitre, nous avons sa relation avec l’Éternel Dieu, relation où il était placé en rapport avec Lui, puis celle de la femme avec lui-même.

L’apôtre s’occupe ensuite de leurs assemblées (v. 17 et suivants). Au v. 2, il avait loué les Corinthiens de ce qu’ils se souvenaient de ce qui le concernait et gardaient ses ordonnances telles qu’il les avait données ; mais sur ce point de leurs assemblées, Paul ne pouvait pas faire de même : elles manifestaient un esprit de division. Cela tenait à la différence de condition entre les riches et les pauvres, mais cet esprit donnait lieu encore, à ce qu’il paraît, à d’autres divisions ; du moins d’autres divisions étaient-elles nécessaires pour manifester ceux qui étaient vraiment approuvés de Dieu. Or ces divisions avaient le caractère de sectes, c’est-à-dire d’opinions particulières qui partageaient les chrétiens de la même assemblée, de l’Assemblée de Dieu, en écoles hostiles l’une à l’autre, lors même qu’ils prenaient la cène ensemble, si toutefois on peut dire qu’ils la prissent ensemble : ensuite les jalousies qui avaient surgi entre les riches et les pauvres, tendaient à nourrir la séparation sectaire. J’ai fait remarquer que l’on pouvait à peine dire qu’ils rompissent le pain ensemble, car chacun prenait soin de manger son souper avant que les autres mangeassent et quelques-uns avaient faim, tandis que les autres mangeaient leur soûl. Ce n’était pas là vraiment manger la cène du Seigneur.

L’apôtre, guidé par l’Esprit Saint, saisit cette occasion pour faire connaître quelle est la nature et la portée de l’ordonnance de la cène. On peut remarquer ici que le Seigneur avait donné connaissance de cette institution à l’apôtre par une révélation particulière. Cela prouve l’intérêt qui se rattache à la cène (\*) et montre que celle-ci est une partie des pensées du Seigneur quant à l’ensemble de la marche chrétienne, et qu’il y attache de l’importance en vue de l’état de nos affections spirituelles et de notre condition morale individuellement, ainsi que de celles de l’Assemblée. Dans la joie de la liberté chrétienne, au milieu des effets puissants de la présence de l’Esprit Saint, de l’exercice des dons par lesquels l’Esprit se manifestait dans l’Assemblée, la mort du Seigneur, son corps offert, étaient rappelés et comme rendus présents à la foi, comme base et fondement de toutes les pensées et de tout le culte chrétien. La mort du Seigneur, cet acte d’amour, ce fait simple et solennel, faible et nul en apparence, gardait toute sa valeur ; le corps du Seigneur avait été offert pour nous! — fait immense auquel l’Esprit Saint lui-même devait rendre témoignage, et qui devait garder toute son importance dans le coeur du chrétien et être le fondement et le centre de l’édifice de l’Assemblée. Quelle que fût la puissance qui brillât dans l’Assemblée, le coeur était ramené à ce fait : le corps du Seigneur lui-même avait été offert (\*\*), la bouche de Jésus lui-même avait réclamé notre souvenir. L’équilibre moral résultant de la place que tient la cène, est très important pour les saints. La puissance et l’exercice des dons n’agissent pas nécessairement sur la conscience et le coeur de ceux à qui ils sont confiés, et ne le font pas toujours chez ceux qui jouissent de leur manifestation. Et quoique Dieu soit là et que sa présence soit sentie quand nous sommes en bon état, cependant c’est l’homme qui parle et qui agit sur les autres : l’homme est en vue. Dans la cène du Seigneur, le coeur est ramené à un point où il est dans une dépendance complète, où l’homme n’est rien, où Christ et son amour sont tout, où le coeur est exercé, et où la conscience se rappelle qu’elle a dû être purifiée et qu’elle a été purifiée par l’oeuvre de Christ, et que nous dépendons d’une manière absolue de cette grâce. Les affections aussi sont en plein exercice, il est important de s’en souvenir.

(\*) Cela se rattache aussi au fait que la cène est l’expression de l’unité du corps — vérité spécialement commise à l’apôtre Paul. D’un autre côté, il n’avait pas été envoyé pour baptiser. Le baptême était simplement l’admission dans la maison déjà formée, et l’apôtre y était entré comme d’autres par cette voie.

(\*\*) Je ne dis pas «rompu» ; les meilleurs manuscrits omettent ce mot ; mais c’est le mémorial d’un Christ mis à mort, et de son précieux sang versé pour nous.

Les conséquences résultant chez les Corinthiens de l’oubli qu’ils faisaient de la portée de la cène, confirmaient l’importance de l’institution, et montraient combien le Seigneur voulait qu’on y prît garde. — L’apôtre va parler de la puissance de l’Esprit de Dieu, manifestée dans ses dons, et donner les règles nécessaires pour maintenir l’ordre et pour pourvoir à l’édification dans les cas où ces dons étaient exercés dans l’assemblée ; mais avant d’entrer dans ce sujet, il place la cène comme le centre moral et l’objet de l’assemblée.

Signalons quelques-unes des pensées de l’Esprit en rapport avec l’ordonnance de la cène. Paul rattache les affections à la cène de la manière la plus forte : «Car moi, j’ai reçu du Seigneur, dit-il, ce qu’aussi je vous ai enseigné : c’est que le Seigneur Jésus, la nuit qu’il fut livré, prit du pain ...» C’est dans cette même nuit où Jésus est trahi, qu’il a laissé ce mémorial de ses souffrances et de son amour. Comme l’agneau de Pâque rappelait la délivrance qu’avait procurée à Israël le sacrifice offert en Egypte, ainsi la cène rappelle le sacrifice de Christ. Jésus est dans la gloire, l’Esprit est donné, mais on doit se souvenir de Lui. Dans ce mémorial, son corps offert est l’objet placé devant les coeurs. Remarquez ces paroles : «Faites ceci *en mémoire* de moi.» Le Christ dont nous nous souvenons, n’est pas un Christ tel qu’il existe maintenant, la cène n’est pas la réalisation de ce qu’*il est* : — cela n’est pas un souvenir ; le corps de Jésus est maintenant glorifié. La cène est un souvenir de ce que Jésus a été sur la croix, l’objet qui y est représenté est un corps immolé, un sang versé, et non pas un corps glorifié. Cependant ce mémorial est célébré par ceux qui sont maintenant unis à Lui dans la gloire où il est entré. Comme ressuscités et associés avec Lui dans la gloire, ils regardent en arrière à cette oeuvre bénie d’amour’ et à son amour qui, par elle, leur a donné une place là où il est. Ils boivent aussi de la coupe en mémoire de Lui, dont le sang a été répandu. En un mot, la cène nous rappelle le Christ envisagé comme mort : un tel Christ n’existe pas maintenant.

Remarquez aussi que la cène est instituée pour être le souvenir de Christ lui-même : c’est ce qui nous attache à Lui. Cela ne nous rappelle pas seulement la valeur de son sacrifice, mais nous attache à Lui-même ; c’est le souvenir que le Seigneur nous donne de lui-même dans la circonstance où son amour s’est manifesté de la manière la plus touchante et la plus parfaite. Ensuite si c’est un Christ mort que la cène nous rappelle, l’apôtre nous fait voir *qui* est celui qui est mort ? «Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur ...» (v. 26). Impossible de trouver un rapprochement plus important que celui qui est renfermé dans ces deux mots : la *mort* du *Seigneur. —* Que de choses comprises dans ce fait, que celui qui s’appelle le *Seigneur* est *mort !* Que d’amour, que d’intentions, quelle efficacité, quels résultats ! Le Seigneur lui-même s’est livré pour nous : nous célébrons sa mort!

En même temps la mort du Seigneur est la fin des relations de Dieu avec le monde sur le pied de la responsabilité de l’homme, — sauf le jugement. Cette mort a rompu tout lien, a démontré l’impossibilité d’un lien quelconque entre Dieu et l’homme enfant du premier Adam. On annonce cette mort jusqu’à ce que le Seigneur rejeté revienne pour établir de nouveaux liens d’associations en nous recevant à Lui pour avoir part à ces liens. C’est cette vérité si importante que nous annonçons dans la célébration de la cène. Outre cela, le rite lui-même est une déclaration que le sang sur lequel la nouvelle alliance est fondée, est déjà répandu : elle est établie sur ce sang.

Je ne veux pas dépasser ce que présente le passage qui nous occupe : le but de l’Esprit de Dieu n’est pas ici de présenter l’efficacité de la mort de Jésus, mais ce qui attache le coeur à Lui lorsqu’on se souvient de sa mort, et la signification du rite. C’est d’un Christ mort, d’un Christ trahi qu’on se souvient ; le corps offert est comme devant les yeux des assistants, le sang répandu du Sauveur réclame les affections de leurs coeurs. On est coupable du mépris de ces choses précieuses, si l’on prend part au rite d’une manière indigne (v. 27 et suivants). Dans cette ordonnance de la cène, le Seigneur lui-même, de la manière la plus touchante et au moment même où il était trahi, a arrêté nos pensées sur son corps offert et sur son sang répandu.

Mais si Christ attire l’attention du coeur sur les faits que la cène rappelle, la discipline aussi s’exercera solennellement en rapport avec ce rite : le châtiment de Dieu tombera sur ceux qui méprisent le corps et le sang du Seigneur en y prenant part avec légèreté. Ainsi plusieurs d’entre les Corinthiens étaient devenus malades et faibles, et plusieurs s’étaient endormis, c’est-à-dire étaient morts.

Il ne s’agit pas de s’enquérir si l’on est digne de participer à la cène ; ce qui est blâmé ici, c’est qu’on y participe d’une manière indigne. Tout chrétien, à moins d’un péché qui l’exclue, est digne de participer à la cène, parce qu’il est chrétien ; mais il peut arriver à tout chrétien d’y aller sans se juger ou sans apprécier, comme il le doit, ce que la cène lui rappelle, et ce que Christ a rattaché à l’institution : en agissant ainsi, il n’à pas fait la différence entre le corps du Seigneur et un repas ordinaire, et en ne le faisant pas, il n’a pas jugé le mal qui était en lui. Dieu ne peut pas nous laisser ainsi dans l’insouciance : si le croyant se juge lui-même, le Seigneur ne le juge pas ; si nous ne nous jugeons pas, le Seigneur juge ; mais lorsque le chrétien est jugé, il est châtié par le Seigneur afin qu’il ne soit pas condamné avec le monde (v. 31, 32).

Ces voies du Seigneur en châtiment, sont des actes du gouvernement de Dieu confié aux mains du Seigneur qui juge sa propre maison, vérité importante et trop oubliée! Sans doute, le résultat de tout est selon les conseils de Dieu qui déploie dans ce gouvernement, toute sa sagesse, sa patience et la justice de ses voies ; mais ce gouvernement est réel. Dieu veut le bien de son peuple à la fin, mais il veut la sainteté, un coeur dont l’état réponde à ce qu’il a révélé (et il s’est révélé Lui-même), et une marche qui en soit l’expression. L’état normal du chrétien, c’est la communion avec Dieu, avec le Père et avec son Fils Jésus, selon la puissance de ce qui a été révélé ; si en, pratique on manque à la sainteté, on ne marche pas avec Dieu, la communion est perdue et ainsi la force pour glorifier Dieu, force qui ne se trouve nulle part ailleurs que dans cette communion. Mais si l’on se juge, il y a restauration ; le coeur étant purifié du mal en jugeant ce mal, la communion est rétablie. Si l’on ne se juge pas, il faut que Dieu intervienne et qu’il corrige et purifie par la discipline, discipline qui peut aller jusqu’à la mort (voyez Job 34 et 36 ; 1 Jean 5: 16 ; Jacques 5: 14, 15).

Il nous reste encore une ou deux remarques à faire. «Se juger soi-même» n’est pas rendu dans le grec par le même mot que «être jugé» de la fin du verset, qui veut dire «être jugé du Seigneur». Le mot employé pour exprimer le premier de ces deux actes est le même que celui qui est employé, lorsqu’il est dit au v. 29 : «ne distinguant pas le corps». Ainsi ce que nous avons à faire en allant à la cène, n’est pas seulement de juger un mal commis, mais de discerner notre état tel qu’il est manifesté dans la lumière et de marcher dans la lumière comme Dieu lui-même est dans la lumière. C’est cette marche dans la lumière qui nous empêche de tomber dans le mal, en actes ou en pensée : ensuite, si nous y sommes tombés, il ne suffit pas de juger l’acte, il nous faut nous juger nous-mêmes, juger l’état du coeur, la tendance, la négligence qui nous a fait tomber dans le mal, en un mot, ce qui n’est pas communion avec Dieu ou qui empêche cette communion. C’est ainsi que le Seigneur en a agi avec Pierre : il ne lui a pas reproché sa faute, il en a jugé la racine.

De plus, l’Assemblée doit pouvoir discerner les voies de Dieu dans ces châtiments. Dieu agit en châtiant, comme nous l’avons vu dans. Job ; mais les saints ont la pensée de Christ par l’Esprit de Christ, et ils doivent discerner leur propre condition.

Le fondement et le centre de tout cela est la position dans laquelle nous sommes vis-à-vis de Christ dans la cène, centre visible de communion et expression de la mort de Christ, dans laquelle le péché, tout péché, a été jugé. Or nous sommes en rapport avec ce saint jugement du péché- il est notre portion. On ne peut pas mêler la mort de Christ avec le péché. Cette mort est, quant à sa nature et à son efficacité, ce dont le plein résultat sera manifesté à la fin, la totale abolition du péché : elle est la négation divine du péché. «Christ est mort au péché», et cela en amour pour nous. Cette mort est la sainteté absolue de Dieu rendue sensible et qui nous est exprimée dans ce qui a eu lieu à l’égard du péché ; sous ce rapport elle est le dévouement absolu à Dieu pour sa gloire. Apporter le péché ou la négligence à ce qui rappelle cette mort, c’est profaner la mort de Christ, qui est mort plutôt que de laisser le péché subsister devant Dieu. Nous ne pouvons être condamnés avec le monde, parce que Christ est mort, et qu’il a aboli le péché pour nous ; mais apporter le péché à ce qui représente la mort même de Christ, où il a souffert pour le péché, est une chose qui ne saurait être supportée. Dieu revendique ce qui est dû à la sainteté et à l’amour d’un Christ qui a laissé sa vie pour ôter le péché. On ne peut pas, comme la chair le suggérerait, se tenir loin : ce serait accepter le péché et abandonner la confession de la valeur de la mort de Christ ; on s’examine et on va à la cène ; on rétablit dans la conscience les droits de la mort de Christ — car tout est pardonné et expié, quant à la culpabilité — et l’on va reconnaître ces droits comme preuve de la grâce infinie.

*Le monde est condamné ;* le péché chez le chrétien est jugé, il n’échappe ni à l’oeil, ni au jugement de Dieu. Dieu ne permet jamais le péché ; il en purifie le croyant en le châtiant, quoiqu’il ne le condamne pas, parce que Christ a porté ses péchés, et a été fait péché pour lui. Ainsi la mort de Christ forme le centre de communion dans l’Assemblée et la pierre de touche de la conscience : et, pour ce qui regarde l’Assemblée, c’est dans la cène que se trouve l’application de cette vérité.

# Chapitre 12

L’autre partie de la vérité relativement à l’Assemblée en général et aux assemblées, c’est la présence et les dons du Saint Esprit. Cette présence et ces dons sont, aussi bien que la cène (\*), en rapport avec l’unité, et l’individu est responsable dans l’emploi des dons que l’Esprit Saint lui départit, ainsi qu’il l’est à l’égard de la cène. C’est ce sujet des manifestations spirituelles que l’apôtre traite dans le chap. 12. Le premier point était d’établir les marques distinctives auxquelles on pût reconnaître l’Esprit de Dieu. Il y avait des mauvais esprits qui cherchaient à se glisser au milieu des chrétiens, à parler ou à agir en se présentant comme étant l’Esprit de Dieu, et ainsi à tout confondre. Les chrétiens d’aujourd’hui ne croient guère à de tels efforts de l’Ennemi. Les manifestations spirituelles sont, sans doute, moins frappantes maintenant qu’au temps d 1 ont l’apôtre parle, mais l’Ennemi adapte ses moyens de déception aux circonstances dans lesquelles l’homme et l’oeuvre de Dieu se trouvent, ainsi que Pierre nous le montre à l’égard d’un cas analogue : «Il y a eu de faux *prophètes* parmi le peuple, comme aussi il y aura parmi vous de faux *docteurs*». (2 Pierre 2: 1). L’Ennemi ne cesse pas d’agir : ainsi, la défense de se marier était «des enseignements de démons», comme dit l’apôtre à Timothée. Dans les derniers jours la puissance de l’Ennemi sera manifestée encore davantage. Dieu peut la restreindre par l’énergie de son Esprit et par la puissance de la vérité ; mais si l’Ennemi n’est pas bridé, il agit encore dans le temps présent en trompant les hommes, et par des choses telles que — à moins d’avoir été ainsi séduit soi-même — on n’aurait pas supposé qu’un homme de sens rassis pût les croire. Mais il est étonnant de voir ce que l’homme laissé à lui-même, ce que l’homme qui n’est pas gardé de Dieu peut croire lorsque l’énergie de l’Ennemi est en activité. On parle du sens commun, on parle de la raison, et ce sont là, sans doute, des choses très précieuses ; mais à lire l’histoire, on ne peut douter que ce soit Dieu seul qui nous les donne et qui nous les conserve.

(\*) C’est ce que nous avons vu, quant à la cène, au chap. 10: 17 et ce que nous verrons, quant au Saint Esprit, au chap. 12: 13.

Au temps des apôtres, l’Esprit se manifestait par des effets de sa puissance qui éclataient au milieu de l’assemblée, et attiraient l’attention du monde même ; l’Ennemi les imitait. La plupart des chrétiens de Corinthe avaient été de pauvres gentils sans discernement et stupidement conduits par les illusions de l’Ennemi ; ils étaient ainsi plus en danger d’être encore trompés par les mêmes moyens. Lorsqu’un homme n’est pas rempli de l’Esprit de Dieu, de cet Esprit qui donne de la force à la vérité dans son coeur et de la clarté à sa vision morale, la puissance séductrice de l’Ennemi éblouit son imagination. Il aime le merveilleux, tout incrédule qu’il soit quant à la vérité ; le saint discernement lui manque parce qu’il ignore la sainteté et le caractère de Dieu, et qu’il n’a pas la stabilité d’une âme qui possède la connaissance de Dieu et (on peut le dire) Dieu lui-même comme son trésor, cette stabilité d’une âme qui, sachant qu’elle a tout en Lui, n’a pas besoin d’autres choses merveilleuses. Lorsqu’un homme n’est pas ainsi établi par la connaissance de Dieu, la puissance de l’Ennemi le frappe et le préoccupe ; il ne sait pas s’en débarrasser, ni s’en rendre compte ; il est victime de l’influence que cette puissance exerce sur son esprit, la chair s’y complaît, parce que, en résultat, l’influence de l’Ennemi sous une forme ou sous une autre, donne toujours libre cours à la chair.

Longtemps menés aveuglément par la puissance des mauvais esprits, les gentils convertis n’étaient guère en état de les discerner et de les juger. Chose étrange, cette puissance démoniaque avait une telle influence que l’on oubliait l’importance du nom de Jésus même, ou du moins, on oubliait que ce nom n’était pas reconnu par ces mauvais esprits. L’Ennemi se transforme en ange de lumière, mais il ne reconnaît jamais réellement Jésus Christ pour Seigneur. Il parlera de Paul et de Sylvain, et voudra avoir sa part avec les chrétiens, mais Christ n’est pas reconnu : et finalement c’est la destruction et la ruine de ceux qui le suivent. Ce trait essentiel et caractéristique que Christ n’est pas reconnu par l’Ennemi, fournit donc le moyen de discerner entre les manifestations de l’Esprit de Dieu et celles des mauvais esprits. Un esprit impur ne dira pas : «Seigneur Jésus», et l’Esprit de Dieu ne peut pas dire : «Anathème à Jésus». Mais il est important de remarquer que, lorsque l’apôtre déclare que nul ne peut dire «Seigneur Jésus» que par l’Esprit de Dieu, il est question d’esprits et non de la conversion, ni de la nécessité de la grâce opérant dans le coeur pour la vraie confession du nom de Jésus, nécessité très réelle du reste, mais dont il ne s’agit pas ici (\*).

(\*) Ce que l’apôtre dit est même le contraire de ce que l’on suppose : il déclare que lorsqu’on dit «Seigneur Jésus», on ne peut le dire que par l’Esprit — mais il ne parle pas du coeur, mais des esprits.

Maintenant, pour en venir aux instructions positives, rien de plus important, de plus distinctif, de plus merveilleux que la présence de l’Esprit Saint ici-bas au milieu des chrétiens. Elle est pour nous le fruit de l’oeuvre parfaite de Christ, mais en elle-même la manifestation de la présence de Dieu parmi les hommes sur la terre. Dieu manifeste sa puissance dans les oeuvres de la création ; sa providence et son gouvernement dirigent toutes choses : mais l’Esprit Saint est sa présence dans ce monde, le témoignage que Dieu rend de Lui-même, de son caractère (\*). Dieu est au milieu des hommes pour se manifester, non pas encore en gloire, mais en puissance et en témoignage de ce qu’il est. Christ ayant accompli la rédemption et ayant présenté à Dieu, souverain et juge, l’efficacité de son oeuvre, l’Assemblée qui est rachetée et purifiée par son sang et qui Lui est unie comme son corps, devient le vase de cette puissance qui agit dans les divers membres ; aussi doit-elle déployer en sainteté la force qui lui est départie : elle est responsable de le faire. Mais ainsi, quant à l’exercice de la puissance, l’homme devient de fait, individuellement, le vase de cette énergie spirituelle. Elle est un trésor qui lui est confié. Or l’Esprit est tout premièrement le lien entre l’Assemblée et Christ, aussi bien qu’entre le chrétien et Christ. C’est par l’Esprit que la communion se réalise et se maintient ; c’est la première fonction de l’Esprit : et l’homme doit être dans la jouissance de cette communion pour réaliser le caractère de Dieu et discerner sa volonté, et cela selon le témoignage que Dieu a l’intention de rendre par l’Esprit descendu ici-bas.

(\*) C’est une vérité frappante que l’habitation de Dieu avec les hommes est le fruit de la rédemption. Il n’habitait pas avec Adam innocent. Il se promenait dans le jardin, mais n’y habitait pas. Il n’habitait pas avec Abraham.

Mais si l’Assemblée ne se maintient pas dans cette communion, elle perd sa force comme témoin responsable de Dieu sur la terre, et de fait elle perd aussi sa joie et son intelligence spirituelle. Dieu est toujours souverain pour agir comme il l’entend, et Christ ne peut manquer à sa fidélité envers son corps ; mais si la communion et la dépendance manquent, le témoignage confié à l’Assemblée n’est plus rendu de manière à faire sentir que Dieu est présent sur la terre. L’Assemblée ne s’aperçoit peut-être pas de son éloignement de Dieu, parce qu’elle conserve pendant un temps beaucoup de ce que Dieu a donné et qui est bien au delà de tout ce qui était selon la nature ; et, en perdant la force, elle perd aussi le discernement de ce qu’elle devrait être. Mais Dieu ne se trompe jamais quant à la condition de l’Assemblée. Il dit : «Tu as abandonné ton premier amour. Repens-toi et fais les premières oeuvres : autrement, je viens à toi et j’ôterai ta lampe de son lieu.» Pensée solennelle pour l’Assemblée, quant à sa responsabilité, lorsqu’on réfléchit à la grâce qui lui a été faite, aux fruits qui ont été manifestés au commencement et qui auraient dû l’être dans la suite, et à la puissance qui lui a été donnée pour les produire.

Les *conseils* de Dieu en faveur de l’Assemblée ont leur fin et leur but dans le ciel ; ils s’accompliront sans qu’il soit possible que la moindre chose manque au résultat divin : tout ce qui est nécessaire pour introduire ses membres dans la gloire selon les conseils de Dieu, Christ le fera ; les membres de son corps sont rachetés par son sang pour être à Lui. Les *voies* de Dieu s’accomplissent et se déploient sur la terre pour notre instruction, dans l’Assemblée et dans les individus.

Ce n’est pas seulement dans ses dons que la présence de l’Esprit de Dieu se manifeste. Il y a eu, avant la Pentecôte, des prophéties et des miracles, des hommes mus par l’Esprit Saint. Ce qui est attribué à la foi, au chap. 11 de l’épître aux Hébreux, est souvent attribué à l’Esprit dans l’Ancien Testament. Mais l’Esprit avait été promis d’une manière spéciale dans l’Ancien Testament. La manière dont l’Esprit a agi à cette époque-là n’a jamais été celle de la présence de Dieu au milieu du peuple, comme elle l’est au milieu de l’Assemblée. La gloire est venue prendre possession du tabernacle ou du temple. L’Esprit de Dieu agissait souverainement en dehors de l’ordre de sa maison, et pouvait être avec le peuple même quand la gloire n’était plus là (voyez Aggée 2: 5, et comparez avec le premier et le second chapitre de Luc). Mais l’Esprit Saint envoyé d’en haut pour demeurer dans les disciples et dans l’Assemblée sur la terre, était la manifestation de la présence de Dieu dans sa maison, de Dieu qui était là par l’Esprit. Et cette présence de l’Esprit est tellement distincte, et si clairement constatée comme une chose connue et réalisée par les premiers chrétiens, et qui démontrait au lieu d’être démontrée (\*), que la parole en parle comme étant le Saint Esprit lui-même. «L’Esprit n’était pas encore», dit Jean, au chap. 7 de son évangile ; «nous n’avons même pas ouï dire si l’Esprit Saint est», disent les douze hommes à Paul (Actes 19: 2). Il ne s’agissait pas de savoir s’il y avait réellement un Saint Esprit : tout Juif orthodoxe le croyait ; mais il s’agissait de savoir si cette présence de l’Esprit Saint lui-même demeurant ici-bas, le nouveau Consolateur et Guide des disciples dont Jean le Baptiseur avait parlé, était réalisée. Si l’Esprit Saint était descendu, sa présence était la présence de Dieu dans son temple spirituel sur la terre. Le lieu où les disciples étaient réunis avait tremblé pour montrer que Dieu était là ; Ananias et Sapphira étaient tombés morts devant les apôtres pour avoir menti à Dieu ; Philippe avait été transporté, par la puissance de l’Esprit, loin de la présence de l’homme qui avait reçu la connaissance de Jésus par le moyen de cet évangéliste.

(\*) Le changement qui est résulté de la perte faite par l’Assemblée de la conscience de la présence du Saint Esprit et des manifestations de cette présence, est très frappant, si l’on compare la manière de voir des chrétiens de nos jours avec ce que dit la Parole (voyez Gal. 3: 2 et 1 Jean 3: 24). Dans ces passages, la présence du Saint Esprit n’est pas démontrée par des preuves accessoires, par des effets que cette présence produit, et par l’état du coeur, au contraire ils montrent que la présence du Saint Esprit était une chose si sensible et palpable, qu’elle était elle-même la preuve des relations de l’Assemblée et des chrétiens avec Dieu.

Telle était la présence de l’Esprit. Dans notre chapitre, il s’agit des manifestations de la présence de l’Esprit dans les dons qui s’exerçaient par l’instrumentalité des membres du corps de Christ, soit pour l’appel et pour l’édification de l’Assemblée, soit comme témoignage pour ceux du dehors. Avant d’entrer dans ce sujet, Paul donne aux Corinthiens, que l’Ennemi aurait voulu entièrement tromper, des instructions qui devaient les rendre capables de discerner entre la manifestation de l’Esprit Saint et l’action d’un mauvais esprit. Ensuite il parle des dons.

Or, il n’y avait pas divers esprits, comme dans le cas des démons : il n’y avait qu’un seul et même Esprit, mais diversité de dons. Cela fournit à l’apôtre l’occasion de parler des diverses relations dans lesquelles les hommes mus par le Saint Esprit, sont placés avec Christ et avec Dieu, car l’ordre des relations de l’homme avec Dieu, relations dont l’énergie pratique est dans l’Esprit Saint, est le sujet qui l’occupe. L’Esprit donc, un seul et même Esprit, agit en eux par diverses manifestations ; mais dans l’exercice de ces dons différents, ils étaient administrateurs, et il y avait un seul Seigneur, c’est-à-dire Christ. Ce qui agissait en eux n’était donc pas une puissance indépendante et volontaire. Quelle que fût l’énergie de l’Esprit en eux, ils ne cessaient pas d’être serviteurs et économes de Christ, et ils devaient agir dans ce caractère, reconnaissant dans leur service la Seigneurie de Christ. Cependant, quoique ce fût une puissance dans un homme, et que ce fût l’homme, par conséquent, qui agît, de sorte qu’il était serviteur ; — et quoique ce fût un Homme qui fût Chef et qu’on servît (Fils de Dieu toutefois et Seigneur de tout), cependant c’était Dieu qui opérait, un seul et même Dieu qui opérait tout en tous. Ce n’est pas à proprement parler la Trinité qui nous est présentée ici dans son caractère propre, mais un seul Esprit agissant dans les chrétiens, Jésus Seigneur, et Dieu agissant dans les dons.

Ainsi les dons sont les manifestations de l’énergie de l’Esprit confiée aux hommes, sous l’autorité de Christ qui est Chef et Seigneur, et les hommes ont à en user comme servant le Seigneur. Or Christ pense à ce qui est profitable à son Assemblée, à ceux qui sont siens, et les manifestations de l’Esprit étaient données pour le profit des âmes, de l’Assemblée en général. L’apôtre signale plusieurs de ces dons ; mais il nous rappelle encore que c’est le même Esprit qui opère dans chaque cas, distribuant à chacun selon qu’il lui plaît (v. 11). Que le lecteur remarque ce passage. L’apôtre avait dit que Dieu opérait toutes ces choses, et il avait parlé des dons comme étant des manifestations de l’Esprit. On aurait pu supposer que l’Esprit était quelque influence vague, et qu’on devait attribuer tout à Dieu sans reconnaître un Esprit personnel ; mais les opérations attribuées à Dieu au v. 6, sont attribuées à l’Esprit au v. 11, et la Parole ajoute que lui, l’Esprit, distribue à chacun comme il veut. Il n’est donc pas un Esprit d’un ordre inférieur. C’est Dieu lui-même qui opère là où l’Esprit Saint opère, mais les opérations dans les hommes sont des dons distribués selon la volonté de l’Esprit : l’Esprit nous est ainsi présenté comme agissant personnellement dans cette distribution et selon *sa volonté* à Lui.

Quelques-uns des dons dont l’apôtre parle ici demandent que nous nous y arrêtions un instant. La *«sagesse» (v.* 8) est l’application de la lumière divine à ce qui est bien et mal, et à toutes les circonstances par lesquelles nous passons ; et cette expression a une grande étendue, car elle s’applique à toute chose à l’égard de laquelle nous avons à former un jugement. L’Esprit Saint pourvoit quelques-uns d’une manière particulière de cette sagesse, d’une sagesse selon Dieu. Cette sagesse consiste d’un côté, dans une perception de la vraie nature des choses et de leur relation entre elles ; d’un autre côté, dans l’intelligence quant à la conduite que nous avons à suivre à leur égard. Cette sagesse venant de Dieu, nous guide à travers les difficultés du chemin, et nous fait éviter ce qui nous placerait dans une fausse position vis-à-vis de Dieu et des hommes.

La «*connaissance*» est l’intelligence de la pensée de Dieu, telle qu’elle nous est révélée. La «*foi*», ici (v. 9), ne veut pas dire la simple foi à l’Évangile ; celle-ci n’est pas un don distinctif que l’un des croyants possède et qu’un autre ne possède pas, c’est évident. La foi dont il est question ici, est la foi, l’énergie donnée de Dieu, qui surmonte les difficultés, qui s’élève au-dessus des dangers, qui fait face à ces choses sans s’en effrayer. Les «discernements d’esprits» ne sont pas le discernement de l’état d’une âme, et n’ont rien à faire avec l’état moral d’un homme : le discernement dont l’apôtre parle ici, est le don de discerner par la puissante énergie de l’Esprit de Dieu, l’action des démons, et de la mettre en lumière, si cela est nécessaire, en contraste avec l’action de l’Esprit de Dieu.

Les autres dons n’exigent point de remarque. Nous pouvons revenir maintenant à l’unité de l’Esprit dont l’apôtre a parlé et à laquelle se lie ce qu’il dit après avoir parlé des dons. L’Esprit est un, avait-il dit (v. 4), et opère diversement dans les membres, selon sa volonté. L’importance de la personnalité de l’Esprit et l’immense portée de sa divinité, quand nous réfléchissons que c’est lui qui opère dans l’homme et par l’homme, sont évidents, spécialement quand nous remarquons qu’il est le centre et la puissance vivante de l’unité de tout le corps, de sorte que les individus, dans l’exercice de leurs dons, ne sont que les membres d’un seul et même corps divinement formé par la puissance et la présence de l’Esprit. L’apôtre développe largement ce point en rapport avec l’unité du corps, la dépendance mutuelle des membres, et la relation de chaque membre avec l’ensemble du corps.

Les instructions pratiques de l’apôtre sont faciles à saisir, mais il y a, dans les principes généraux, quelques points importants qu’il sera bon de relever. L’unité du corps est produite par le baptême de l’Esprit Saint, et la liaison des membres en dépend : «Nous avons tous été baptisés d’un seul Esprit pour être un seul corps» (v. 13). La cène du Seigneur est l’expression de cette unité : l’Esprit la produit et en est la force. Les caractères distinctifs de Juif et de gentil, et toutes les autres différences, étaient perdus dans la puissance d’un seul Esprit, commun à tous, qui unissait tous les croyants en un corps seul et unique. L’apôtre, dans le v. 13, parle du baptême du Saint Esprit ; or ce mot de «baptême» rappelle à son esprit «la cène», l’autre rite institué par le Seigneur ; et il parle d’être «abreuvés pour l’unité d’un seul Esprit», faisant allusion, je n’en doute pas, à la cène du Seigneur. Il ne parle pas de l’Esprit Saint ; un seul esprit était l’état des croyants, le mot étant employé en contraste avec un seul corps ; ils étaient associés en un seul corps et une seule pensée par l’Esprit auquel ils étaient participants en Christ.

Ce n’est pas la foi, ni même la vie qui forment l’union, bien que la foi et la vie appartiennent toutes deux à ceux qui sont unis — c’est l’Esprit Saint qui la produit. Le baptême du Saint Esprit est donc ce qui réunit les chrétiens en un seul et unique corps ; et ils sont tous rendus participants d’un même esprit, individuellement animés d’un même Esprit. Il y a ainsi plusieurs membres, mais un seul corps composé de ces membres qui sont dépendants l’un de l’autre et qui ont besoin l’un de l’autre. Les dons mêmes qui avaient le plus d’éclat, avaient comparativement le moins de valeur, comme un homme revêt et orne les parties les moins honorables de son corps et laisse découvertes les plus belles.

Un autre point que l’apôtre signale, c’est l’intérêt commun qui existe parmi les chrétiens par le fait qu’ils sont membres d’un seul et même corps (v. 25, 26). «Si un membre souffre, tous les membres souffrent», puisqu’il n’y a qu’un corps animé par un seul Esprit ; de même, «si un membre est glorifié, tous les membres s’en réjouissent». Cette unité dans les souffrances et dans les joies dépend aussi de ce seul et même Esprit qui unit et qui anime les chrétiens. De plus, ce corps, c’est le corps de Christ : «Vous êtes», dit l’apôtre, «le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier.»

Remarquez aussi que, quoique cette assemblée de Corinthe ne fût qu’une partie du corps de Christ, Paul parle du corps entier, car l’assemblée dans cette ville était, d’après le principe de son rassemblement, le corps de Christ comme assemblé à Corinthe. Il est vrai qu’au commencement de l’épître, l’apôtre parle de tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur Jésus ; mais de fait il s’adresse à l’assemblée de Corinthe, et l’expression générale dont il se sert, montre que dans les intérêts généraux et dans la marche de l’Assemblée, on ne peut pas séparer une assemblée locale du corps entier des chrétiens sur la terre ; et le langage employé ici montre que, quant à leur position vis-à-vis de Dieu, les chrétiens d’une seule ville sont considérés comme représentant l’Assemblée tout entière pour ce qui regarde cette localité ; non pas comme indépendants des autres, mais au contraire comme unis inséparablement aux autres, vivant et agissant par rapport à cette localité comme membres du corps de Christ et envisagés comme tels dans cette localité, parce que tout chrétien formait, une partie de ce corps, et qu’eux, de même, en formaient aussi une. Par les versets qui suivent, on voit que l’apôtre, tout en considérant les chrétiens à Corinthe comme constituant le corps de Christ dont ils étaient les membres, a dans sa pensée l’Assemblée tout entière, comme l’Assemblée de Dieu. Il n’est question dans le Nouveau Testament que de membres de Christ et non pas de membres d’autre chose, sinon que nous sommes les membres les uns des autres, comme formant le corps tout entier ; mais jamais il n’est question de membre *d’une* assemblée ; l’idée est différente de celle de membre du corps. Quand on parle de membres, dans la Parole, il s’agit de membres d’un corps tel que celui de l’homme, en employant le mot *corps* comme figure de celui de Christ : il n’est jamais parlé des membres d’une assemblée, dans le sens moderne du mot. Nous sommes membres de Christ et par conséquent du corps de Christ. Tels étaient les Corinthiens, en tant que ce corps était manifesté à Corinthe.

De plus le corps de Christ, l’Assemblée, est envisagé ici comme un tout sur la terre. Dieu a mis «dans l’Assemblée», dit l’apôtre, des apôtres, des prophètes, etc., des miracles, des guérisons, des langues (v. 28). Il est clair que cela est sur la terre, où étaient d’ailleurs les Corinthiens, et que l’apôtre parle de l’Assemblée dans son ensemble comme d’un tout. Les guérisons et les langues n’étaient pas dans le ciel, et les apôtres n’étaient pas ceux d’une assemblée particulière. En un mot, c’était le Saint Esprit descendu d’en haut qui avait formé l’unité du corps sur la terre, et qui y agissait dans les dons particuliers qui distinguaient, les membres.

L’apôtre signale ensuite ces dons, non pour en donner une liste formelle et complète, mais pour marquer l’ordre et l’importance de ceux dont il parle. Les langues, dont les Corinthiens s’enorgueillissaient tant, se trouvent placées les dernières dans l’énumération. Il y avait donc des dons plus excellents que d’autres ; on devait juger de la valeur de chaque don d’après la mesure dans laquelle ils servaient à l’édification de l’assemblée ; on devait désirer ceux qui tendaient à cette fin.

Il est intéressant de remarquer ici la différence entre ce chapitre et Éph. 4. Ici c’est simplement la puissance, et dans certains cas, il est dit que les hommes doivent garder le silence, lorsque la puissance était là. C’était l’Esprit Saint agissant comme puissance. En Éph. 4, nous avons les soins de Christ comme Tête du corps. Il n’est point fait mention de dons comme signes de puissance pour d’autres. On ne trouve que ce sur quoi l’Assemblée est fondée, ce qui édifie les saints et fait croître l’Assemblée ; et alors il y a une promesse de continuité jusqu’à ce que nous arrivions tous à la mesure de la plénitude du Christ. Car Christ ne peut pas cesser de prendre soin de son corps, mais les dons-signes peuvent disparaître, ce qui a eu lieu. Les apôtres et prophètes étaient le fondement, et dans ce sens, le fondement étant posé, ils n’étaient plus en exercice. Cependant il y avait quelque chose de plus excellent que tous les dons : ils étaient les manifestations de la puissance de Dieu et des mystères de sa sagesse ; l’*amour* était la manifestation de la nature même de Dieu.

# Chapitre 13

On pouvait posséder toutes les langues, la prophétie, la connaissance des mystères, la foi qui transporte des montagnes ; on pouvait donner toutes ses possessions pour nourrir les pauvres, et livrer son corps pour être brûlé, si l’on n’avait pas l’amour, on n’était rien. L’amour est la conformité à la nature de Dieu, l’expression vivante de ce que Dieu est, la manifestation d’une participation à sa nature : on agit, on sent d’après la nature de Dieu. Cet amour se développe en rapport avec les autres ; mais les autres ne sont pas le motif de son activité, quoiqu’ils en soient l’objet. L’amour a sa source au dedans de celui en qui il agit ; sa force est indépendante des objets dont il s’occupe, et c’est ainsi qu’il peut agir là où les circonstances pourraient produire dans le coeur de l’homme l’irritation ou la jalousie. Il agit d’après sa propre nature dans les circonstances où il se trouve placé ; et en les considérant selon cette nature, les circonstances n’agissent pas sur l’homme qui est plein d’amour, sauf en tant qu’elles fournissent l’occasion de son activité et qu’elles en dirigent la forme. L’amour est son propre motif à lui-même ; en nous, la participation à la nature divine est son unique source. La communion avec Dieu lui-même est seule ce qui soutient l’amour à travers toutes les difficultés qu’il doit surmonter dans son chemin. Cet amour est l’opposé de l’égoïsme et de la recherche de soi-même, et les exclut ; il cherche le bien d’autrui, de même que (quant au principe) Dieu l’a cherché pour nous en grâce (voyez Éph. 4: 32 ; 5: 1, 2). Quelle puissance que cet amour pour éviter le mal en soi-même, pour tout oublier afin de faire le bien.

Il est digne de remarque que les qualités de l’amour divin sont presque entièrement d’un caractère passif. Les huit premières indiquées par l’Esprit sont l’expression de l’abnégation de soi-même. Les trois qui suivent marquent la joie que l’amour trouve dans le bien, ce qui délivre aussi de la tendance de la nature humaine à supposer le mal ; tendance si naturelle au coeur humain à cause du fond de mal qui se trouve dans le coeur et du mal dont on fait l’expérience dans ce monde. Les quatre derniers caractères indiqués par l’apôtre montrent l’énergie positive de l’amour qui, source de toute bonne pensée, croit au bien par le ressort puissant de la nature divine quand il ne voit pas ce bien, et supporte le mal quand il le voit, en le couvrant par le support et la patience. L’amour ne veut pas mettre le mal au jour, mais il l’ensevelit dans la profondeur de cette nature qui aime, profondeur dont on ne trouve pas le fond parce que l’amour ne change pas, et que les pensées qui voudraient produire le mal au grand jour, ne trouvent jamais place en lui. On ne trouve que l’amour, là où il est réel et où il s’exerce ; car les circonstances ne sont qu’une occasion pour le mettre en exercice et le montrer. L’amour est toujours lui-même, et c’est l’amour qui s’exerce et se déploie. C’est cet amour qui remplit la pensée ; toute chose extérieure n’est qu’un moyen de réveiller l’âme pour l’exercice de l’amour lorsqu’elle demeure dans cet amour. C’est là le caractère divin. Sans doute le temps du jugement viendra, mais nos rapports avec Dieu sont en grâce : l’amour est la nature de Dieu ; c’est maintenant le temps de son exercice : nous représentons Dieu sur la terre en témoignage.

Dans tout ce qui est présenté de l’amour dans notre chapitre, on trouve la reproduction de la nature divine, sauf que ce qui est dit n’exprime que le renoncement à l’égoïsme de la chair en nous. Or la nature divine ne change pas, et est permanente : l’amour demeure donc toujours. Les communications venant de la part de Dieu, les moyens par lesquels elles sont faites, la connaissance comme nous pouvons la posséder ici-bas et selon laquelle nous ne saisissons que partiellement la vérité, bien que toute la vérité nous soit révélée, en un mot tout ce qui a le caractère d’être «en partie» passe. Ici-bas nous saisissons la vérité en détail, de sorte que nous n’en avons jamais l’ensemble à la fois, le caractère de notre connaissance étant de saisir chaque vérité à part : par conséquent tout ce genre de connaissance passe. L’amour ne passera pas. L’enfant apprend, il se réjouit aussi dans ce qui l’amuse ; homme fait, il lui faut des choses selon l’intelligence qu’il a comme homme fait. Il en est ainsi des langues et des dons pour l’édification de l’assemblée. Au reste le temps vient où l’on connaîtra comme on a été connu, non par les communications des vérités à une capacité qui saisit la vérité dans ses diverses parties, mais où on la comprendra comme un tout dans son unité.

Or l’amour subsiste déjà ; la foi et l’espérance existent aussi. Non seulement celles-ci doivent passer, mais même maintenant ici-bas ce qui est de la nature de Dieu est plus excellent que ce qui se rattache à la capacité de la nature humaine, même lorsqu’elle est éclairée de Dieu et qu’elle a pour objet la gloire révélée de Dieu.

# Chapitre 14

Les chrétiens sont donc exhortés à poursuivre et à rechercher l’amour, tout en désirant les dons de l’Esprit, mais en particulier celui de prophétiser, parce qu’ainsi l’on édifie l’assemblée : et c’est l’édification de l’assemblée qu’on doit chercher ; c’est ce que l’amour désire et cherche, et ce que l’intelligence voudrait ; or l’amour et l’intelligence sont les deux caractères d’*un homme* en Christ, de celui pour lequel Christ est tout.

Deux versets de ce chapitre *14* exigent un peu d’attention : ce sont les versets 3 et 6. Le premier nous présente l’effet ou plutôt la qualité de ce qu’un prophète dit : ce n’est pas une définition. Le prophète «édifie, exhorte, console» en parlant. Ces paroles montrent cependant le caractère de ce que le prophète dit. La prophétie en elle-même n’est en aucune manière simplement la révélation des événements à venir, quoique les prophètes aient révélé ces événements, comme revêtus du caractère de prophètes. Un «prophète» est un homme qui est assez en communication avec Dieu pour pouvoir communiquer les pensées de Dieu ; un «docteur» enseignait d’après ce qui avait été déjà écrit et ainsi en expliquait la portée ; mais le prophète, en communiquant les pensées de Dieu aux âmes qui étaient sous la grâce, les encourageait et les édifiait.

Par rapport au v. 6, il est clair qu’en parlant en langues (et nous voyons que les Corinthiens, comme des enfants, aimaient à briller dans l’assemblée par l’exercice de ce don), celui qui parlait ainsi n’édifiait personne : on ne le comprenait pas. Peut-être ne se comprenait-il pas lui-même et n’était-il que l’organe inintelligent de l’Esprit, tout en ayant la puissante impression du fait que Dieu parlait par son moyen, de sorte que, selon l’Esprit, il sentait qu’il était en communication avec Dieu ; mais son intelligence n’en retirait aucun fruit. En tout cas, on ne saurait parler pour le profit de l’assemblée à moins de communiquer à celle-ci les pensées de Dieu.

L’apôtre distingue deux genres de communications ayant ce caractère : la révélation et la connaissance. La dernière suppose une révélation déjà faite, et que quelqu’un met à profit par l’Esprit pour le bien du troupeau. Ensuite l’apôtre indique les dons, savoir la prophétie et la doctrine qui étaient, respectivement, les moyens d’édifier de ces deux manières, c’est-à-dire par la révélation et par la connaissance. Ce n’est pas que ces deux derniers termes, la prophétie et la doctrine, soient les équivalents des deux premiers, mais les deux modes d’édification déjà indiqués s’accomplissaient par le moyen de ces deux dons. On pouvait prophétiser sans que ce qu’on annonçait fût absolument une nouvelle révélation, quoiqu’il y eût plus que de la connaissance. Il pouvait y avoir une application des pensées de Dieu, un appel spécial de la part de Dieu aux âmes, à la conscience, qui était plus que la connaissance, mais qui n’était pas une nouvelle révélation. Dieu agit en cela sans révéler une nouvelle vérité ou un nouveau fait. Une communication prend le caractère de prophétie en faisant ressortir de la Parole, par la puissance de l’Esprit de Dieu, ce qui était caché en elle et ce qui, en s’appliquant au moment même, se légitime dans les consciences et dans les coeurs de ceux qui sont spirituels ou atteints par la puissance du témoignage. La connaissance ou la doctrine enseigne des vérités ou explique la Parole, choses très utiles à l’assemblée ; mais il n’y a pas nécessairement, lorsqu’on enseigne, une action directe de l’Esprit en application aux assistants et aux circonstances du moment, et ainsi il n’v a pas la manifestation directe de la présence de Dieu aux hommes dans leur propre conscience et leur propre coeur. Quand on enseigne, celui qui est spirituel profite de ce qui est dit : quand on prophétise, celui-là même qui n’est pas spirituel pourra sentir la force de la Parole ; il est atteint et jugé, et il en est ainsi de la conscience du chrétien. Diviser ces communications à l’assemblée en *révélation* et en *connaissance* est une division parfaite qui embrasse tout. La *prophétie* et la *doctrine* sont en intime relation avec les deux ; mais la prophétie embrasse d’autres idées que celle de révélation, de sorte que cette seconde division de moyens positifs de communications (la prophétie et la doctrine), ne répond pas exactement aux deux premiers termes de révélation et de connaissance.

L’apôtre insiste longuement sur la nécessité de se faire comprendre, soit qu’on parle, soit qu’on prie ou qu’on chante. Il veut (et la remarque est de toute importance pour juger les prétentions que peuvent avoir les hommes d’enseigner par l’Esprit) que l’intelligence soit en exercice. Paul ne niait pas qu’on pût parler des langues sans que l’intelligence y fût pour quelque chose ; et le don des langues était d’une puissance et d’une utilité évidentes quand étaient présentes des personnes qui ne comprenaient que la langue qu’on parlait, on qu’il y en avait dont elle était la langue maternelle. Mais en général c’était une chose inférieure quand l’Esprit n’agissait pas sur l’intelligence en celui qui parlait, et par conséquent par son moyen sur d’autres. La communion des âmes, dans un sujet commun à tous par l’unité de l’Esprit, n’existait pas quand celui qui parlait ne comprenait pas ce qu’il disait. L’individu qui parlait ne jouissait pas, comme venant de Dieu, de ce qu’il communiquait à d’autres. Si les autres ne le comprenaient pas, c’était un enfantillage que de prononcer des paroles sans signification pour les auditeurs. Mais l’apôtre tenait à comprendre lui-même ce qu’il disait, tout en parlant beaucoup de langues, ce qui démontrait d’ailleurs que ce n’était pas jalousie de sa part s’il parlait contre l’emploi des langues quand personne ne les comprenait. Il parlait plus de langues étrangères, par le don du Saint Esprit, qu’eux tous ; mais son coeur aimait les choses de Dieu, aimait à recevoir de Lui la vérité d’une manière intelligente, aimait à s’entretenir intelligemment avec les autres, et Paul préférait dire cinq paroles avec son intelligence que dix mille sans celle-ci dans une langue inconnue (v. 18, 19).

Quelle puissance merveilleuse, quelle manifestation de la présence de Dieu et — chose digne de la plus profonde attention — en même temps, quelle supériorité à toute vanité charnelle et à l’éclat qui rejaillit sur un homme par le moyen des dons ; quelle puissance morale de l’Esprit de Dieu dans cet amour qui ne trouvait dans ces manifestations de puissance que des instruments à être employés pour le bien de l’Assemblée et des âmes! C’était la force pratique de cet amour à l’exercice duquel, comme à une grâce supérieure aux dons, l’apôtre exhortait les fidèles ; c’était l’amour et la sagesse de Dieu dirigeant l’exercice de la puissance divine pour le bien de ceux que Dieu aimait. Quelle position pour un homme ! Quelle simplicité la grâce de Dieu donne à celui qui s’oublie dans l’humilité et dans l’amour, et quelle puissance dans cette humilité! L’apôtre confirme son raisonnement par l’effet que produiraient sur les étrangers qui entreraient dans l’assemblée ou sur les chrétiens non éclairés, des paroles prononcées en des langues que personne ne comprenait : on les prendrait pour des insensés. La prophétie, au contraire, en atteignant leur conscience, leur ferait sentir que Dieu était là, qu’il était présent dans l’Assemblée de Dieu.

Les dons spirituels étaient abondants à Corinthe. Après avoir réglé ce qui concernait les questions morales, l’apôtre règle l’exercice de ces dons. Chacun venait à l’assemblée avec quelque manifestation de la puissance de l’Esprit Saint, à laquelle on pensait évidemment plus qu’à la conformité à Christ. Cependant l’apôtre reconnaît dans cette manifestation la puissance de l’Esprit de Dieu ; il donne des règles pour son exercice. Deux ou trois peuvent parler en langues, pourvu qu’il y ait un interprète, afin que l’assemblée en soit édifiée, et Paul veut qu’il n’y en ait qu’un seul à la fois qui parle, car il paraît qu’ils parlaient même plusieurs en même temps. De même quant aux prophètes : deux ou trois pouvaient parler, et les autres devaient juger si ce qui était dit venait vraiment de Dieu ; car, si Dieu en donnait la capacité à tous, tous pouvaient prophétiser, un seul à la fois cependant, afin que tous apprissent et que tous fussent encouragés. La dépendance est toujours bonne pour les prophètes les plus doués. Les esprits des prophètes, c’est-à-dire le mouvement de la puissance dans l’exercice des dons, étaient soumis à la direction de l’intelligence morale que l’Esprit donnait aux prophètes. Ceux-ci étaient de la part de Dieu maîtres d’eux-mêmes dans l’emploi de ces dons, dans l’exercice de cette puissance merveilleuse qui agissait en eux. Ce n’était pas une fureur divine, comme le disaient les païens de l’inspiration diabolique qui les emportait, car Dieu ne pouvait pas être un auteur de confusion dans l’assemblée, mais de paix. En un mot, l’on voit que la puissance spirituelle était confiée à l’homme sous sa responsabilité morale : principe important et invariable dans les voies de Dieu. Dieu a sauvé l’homme par la grâce, quand l’homme avait manqué à la responsabilité, mais dans tout ce que Dieu confie à l’homme quelle que soit la divine énergie du don, l’homme est tenu pour responsable de se servir de ce qui lui a été confié pour la gloire de Dieu, et par conséquent pour le bien d’autrui et en particulier pour celui de l’Assemblée.

Les femmes doivent se taire dans l’assemblée ; il ne leur est pas permis de parler ; elles doivent rester dans l’obéissance, et non pas diriger les autres (v. 34, 35). La loi d’ailleurs tient le même langage. Il serait honteux d’entendre les femmes parler en publie, et si elles ont des questions à faire, elles peuvent questionner leurs maris dans leurs maisons. Au reste, quelque nombreux que fussent les dons que possédaient les Corinthiens, la parole cependant n’était pas sortie du milieu d’eux et n’était pas venue à eux seuls : ils devaient se soumettre à l’ordre universel de l’Esprit dans l’Assemblée. S’ils prétendaient être conduits par l’Esprit, ils devaient reconnaître — et ce serait la preuve qu’ils étaient ainsi conduits — que les choses que l’apôtre leur écrivait étaient «le commandement du Seigneur» : assertion de la plus haute importance ; position responsable et bien sérieuse de cet admirable serviteur de Dieu.

Quel mélange de tendresse, de patience et d’autorité dans Paul. Il désire que les fidèles viennent à la vérité et à l’ordre, conduits par leurs propres affections ; ne craignant pas, si cela était nécessaire pour leur bien, de se prévaloir d’une autorité sans appel, comme parlant directement de la part de Dieu, autorité que Dieu légitimerait, si l’apôtre était forcé malgré lui de s’en servir. Si quelqu’un ignorait qu’il écrivait par l’Esprit et avec l’autorité de Dieu, c’était bien de l’ignorance, et rien d’autre : que celui qui était ainsi ignorant fût abandonné à son ignorance! Les hommes spirituels et simples seraient délivrés de telles prétentions. Car ceux qui étaient vraiment remplis de l’Esprit reconnaîtraient que ce que l’apôtre écrivait, venait directement de Dieu et était l’expression de la sagesse de Dieu, l’expression de ce qui répondait à son caractère, car souvent on peut reconnaître la sagesse divine, ou même humaine, quand elle a été trouvée, quoiqu’on n’ait pas su trouver soi-même le chemin de cette sagesse, ou que, si on l’avait aperçue en partie, on n’ait pas su la produire avec autorité. En attendant l’homme prétentieux n’ayant aux yeux de tous que ce caractère d’ignorance manifestée et jugée, trouverait dans son humiliation son profit et ce dont il avait besoin.

On remarquera aussi l’importance de ce que l’apôtre affirme ici, pour ce qui concerne l’inspiration des épîtres. Ce qu’il enseigne quant aux détails mêmes de l’ordre de l’Assemblée, était si réellement donné de Dieu, venait si entièrement de Dieu, que c’était «le commandement du Seigneur». Pour la doctrine, nous avons à la fin de l’épître aux Romains la même déclaration, que c’était par des écrits prophétiques que l’Évangile était disséminé parmi les nations.

L’apôtre résume ses instruction en disant qu’on devait désirer de prophétiser, ne pas défendre de parler des langues, et que tout devait se faire avec ordre et convenance (v. 39, 40).

# Chapitre 15

Mais d’autres maux avaient trouvé moyen de s’introduire au milieu des dons brillants qui s’exerçaient au sein du troupeau de Corinthe : on niait la résurrection des morts. Satan est rusé dans ses voies. En apparence, ce n’était que le corps qui était en question ; il y allait cependant de tout l’Évangile, car si les morts ne ressuscitent pas, Christ n’est pas ressuscité, et si Christ n’est pas ressuscité, les péchés des fidèles ne sont pas ôtés et l’Évangile n’est pas vrai. L’apôtre réserve donc cette question pour la fin de son épître et la traite à fond.

D’abord il rappelle ce qu’il avait prêché au milieu des Corinthiens comme étant l’Évangile, savoir que Christ est mort, pour nos péchés selon les Écritures, et qu’il a été ressuscité selon les Écritures. Cette vérité était donc le moyen de leur salut, s’ils y persévéraient, à moins qu’ils n’eussent cru en vain (v. 2). C’était là un fondement bien solide pour son argumentation ; le salut des Corinthiens (à moins que tout ce qu’ils avaient cru ne fût qu’une fable sans profit) dépendait du fait de la résurrection et s’y rattachait. Or si les morts ne ressuscitaient pas, Christ n’était pas ressuscité, car il avait bien été mort. La première chose que fait Paul est donc d’établir le fait de la résurrection de Christ par les témoignages les plus complets et les plus positifs, y compris le sien propre, car il avait vu le Seigneur lui-même. Cinq cents personnes à la fois l’avaient vu, dont la plupart vivaient encore pour rendre témoignage de ce fait. Remarquons en passant que l’apôtre ne peut parler de rien sans qu’un effet moral soit produit dans son coeur, parce qu’il y pense avec Dieu. Ainsi, dans les v. 8-10, il rappelle l’état des choses par rapport à lui-même et aux autres apôtres, et ce que la grâce avait opéré. Ayant ainsi déchargé son coeur, Paul revient à son sujet. Le témoignage était le même, quel que fût celui qui l’avait rendu : tous déclaraient que le Christ était ressuscité (v. 11) ; tout dépendait du fait qu’il était en effet ressuscité. C’est là le point de départ de l’apôtre. Si, dit-il, ce qu’on a prêché au milieu de vous est vrai, et si le Christ a été ressuscité, comment se fait-il que quelques-uns d’entre vous disent qu’il n’y a pas de résurrection des morts? S’il n’y a pas de résurrection des morts, Christ n’est pas ressuscité, et si Christ n’est pas ressuscité, la prédication des témoins de Christ est vaine, la foi des chrétiens est vaine, et non seulement cela, mais ces témoins sont de faux témoins, car ils ont déclaré à l’égard de Dieu qu’il a ressuscité Christ (v. 12-15). Or Dieu ne l’a pas ressuscité si les morts ne ressuscitent pas : et dans ce cas la foi des Corinthiens était vaine ; ils étaient encore dans leurs péchés, et ceux qui étaient déjà endormis en Jésus avaient péri. Or si c’est dans cette vie seulement que le croyant a espérance en Christ, il est de tous les hommes le plus misérable ; il ne fait que souffrir, pour ce qui regarde ce monde. Grâces à Dieu il n’en est pas ainsi : Christ est ressuscité !

Mais ici ce n’est pas seulement une doctrine générale que les morts ressuscitent : Christ en ressuscitant, est sorti *d’entre les morts* ; sa résurrection est l’effet de la faveur et de la puissance de Dieu, intervenues pour (\*) ramener d’entre les morts Celui qui, dans sa grâce, était descendu dans la mort pour effectuer et montrer en Christ la délivrance de l’homme de la puissance de Satan et de la mort ; pour mettre un sceau public à l’oeuvre de la rédemption, et enfin pour faire luire dans l’homme la victoire remportée sur toute la puissance de l’Ennemi. Ainsi Christ est sorti d’entre tous les autres morts, — car la mort ne pouvait pas le retenir, — il a établi le glorieux principe de cette divine et complète délivrance, et il est devenu les prémices de ceux qui dorment, de ceux qui, ayant sa vie, attendent l’exercice de sa puissance, qui les réveillera en vertu de l’Esprit qui demeure en eux.

(\*) Christ a pu dire : «Détruisez ce temple, et en trois jours je le rebâtirai.» Il s ‘est ressuscité lui-même, car celui qui demeure dans le temple est Dieu. Il est aussi dit qu’il a été ressuscité par l’Esprit ; et il est également dit qu’il l’a été par la gloire du Père. Mais là le Seigneur est considéré comme homme : comme tel il a subi la mort, et Dieu est intervenu pour qu’il n’y restât pas. Sa résurrection est ainsi présentée comme l’oeuvre de Dieu, parce que le but n’est pas de montrer la gloire de la personne du Sauveur, mais de démontrer notre résurrection, puisque Lui, homme mort, a été ressuscité. Par l’homme, la mort est arrivée ; par l’homme, la résurrection. Tout en démontrant qu’Il était Seigneur du ciel, l’apôtre parle toujours ici du Christ, homme.

Le fait que Christ est sorti d’entre les autres morts, et que les fidèles sortiront aussi d’entre eux par la puissance de Dieu, donne évidemment un caractère tout particulier à la résurrection. Ce n’est pas seulement que les morts ressuscitent, mais que Dieu, par sa puissance, rappelle *d’entre* les morts certaines personnes, comme objets de sa faveur, et en rapport avec la vie et avec l’Esprit qui sont en elles. Christ a une place tout à fait particulière. La vie était *en* Lui, et il est notre vie. Il a remporté la victoire dont nous profitons ; il est de droit les prémices. Cela était dû à sa gloire. S’il n’avait pas remporté la victoire, nous serions toujours restés dans la prison. Il avait Lui-même le pouvoir de reprendre la vie ; — mais le grand principe de la résurrection d’entre les morts est le même pour Lui et pour nous. Cette résurrection n’est pas seulement une résurrection des morts, mais ceux qui sont vivants selon Dieu sortent du tombeau comme les objets de la faveur divine, et par l’exercice de cette puissance par lequel Dieu veut les prendre pour lui-même et avec lui-même : Christ, les prémices ; ceux qui sont du Christ, à sa venue (v. 23). Nous sommes associés avec Christ en résurrection. Comme Lui, nous sortirons non seulement de la mort, mais d’entre les morts. Remarquons encore ici comment Christ et les siens sont inséparablement identifiés. S’ils ne ressuscitent pas, Lui n’est pas ressuscité. Il est mort aussi réellement que nous pouvons mourir ; il a pris en grâce la même place que nous dans la mort ; il a été un homme comme nous (à part le péché) et il l’a été si réellement que, si l’on nie la résurrection pour nous, on la nie pour Lui, et qu’alors l’objet et la fondation de la foi manquent. Cette identification de Christ avec les hommes, telle que nous pouvons en tirer une conclusion de nous à Lui, est d’une grande puissance et d’une grande bénédiction pour nous. Si les morts ne ressuscitent pas, Lui n’est pas ressuscité ; il a été aussi réellement mort que nous pouvons l’être.

Cette résurrection devait être par l’homme (v. 21, 22). Sans doute la puissance de Dieu peut rappeler les hommes hors du tombeau ; et Dieu en effet les rappellera, agissant dans la personne du Fils, à qui tout jugement est confié ; mais ce ne sera pas une victoire remportée dans la nature humaine sur la mort qui tenait les hommes captifs. C’est une telle victoire que Christ a remportée : il a bien voulu être livré à la mort pour nous, afin de remporter, comme homme et pour nous, hommes, la victoire sur la mort et sur celui qui avait l’empire de la mort. Par l’homme est venue la mort, — par l’homme, la résurrection. La résurrection ! glorieuse victoire, triomphe complet ! Par elle nous sortons de l’état où le péché et ses conséquences nous atteignaient : le mal ne peut entrer là où nous sommes amenés en sortant de cet état ; nous sommes pour toujours au delà des limites de son empire. Le péché, la puissance de l’Ennemi, restent en dehors de cette nouvelle création qui est le fruit de la puissance de Dieu après que le mal avait été introduit, un fruit que l’homme, comme placé sous sa propre responsabilité, ne gâtera pas. C’est Dieu qui maintient cette création en rapport avec lui-même : elle dépend de Lui.

Deux grands principes sont posés ici : par l’homme, est venue la mort ; par l’homme, la résurrection des morts ; Adam et Christ étant présentés comme chefs de deux familles. En Adam tous meurent, en Christ tous seront vivifiés ; mais il y a ici un développement de toute importance en rapport avec la position de Christ dans les conseils de Dieu. Un côté de cette vérité, c’est la dépendance dans laquelle la famille se trouve vis-à-vis de son chef. Adam porte la mort au milieu de ses descendants, au milieu de ceux qui sont en relation avec lui ; la mort est le principe qui caractérise l’histoire du premier Adam. Christ en qui est la vie, porte la vie au milieu de ceux qui sont siens ; il la leur communique : la vie est le principe qui caractérise le dernier Adam et les siens en Lui. De plus, c’est la vie dans la puissance de la résurrection sans laquelle elle n’aurait pas pu leur être communiquée. Le grain de froment eût été parfait en soi, mais il serait resté seul, distinct des pécheurs ; — mais il est mort pour le péché des siens, et maintenant il leur communique la vie, tous leurs péchés leur étant pardonnés.

Or, dans la résurrection, il y a un ordre selon la sagesse de Dieu pour l’accomplissement de ses conseils : Christ, les prémices ; ceux qui sont du Christ, quand il viendra. Ainsi ceux qui sont en Christ sont vivifiés selon la puissance de la vie qui est en Lui : c’est la résurrection de vie. Mais ce n’est pas toute l’étendue de la résurrection que Christ a acquise en remportant la victoire sur la mort selon l’Esprit de sainteté. Le Père a donné à Christ autorité sur *toute* chair afin qu’il donne la vie éternelle à tous ceux qu’il Lui a donnés. C’est de ces derniers que notre chapitre traite essentiellement, parce que son sujet est la résurrection au milieu des chrétiens, et l’apôtre — l’Esprit lui-même — aime à traiter la question de la puissance de la vie éternelle en Christ.

Toutefois Paul ne peut pas omettre absolument l’autre partie de la vérité. La résurrection des morts, nous dit-il, est venue par l’homme. Mais il ne parle pas ici de la communication de la vie qui est en Christ. En rapport avec cette dernière et plus intime partie de son sujet, l’apôtre ne touche pas la résurrection des méchants ; mais après la venue de Christ, il introduit «la fin, quand Christ aura remis le royaume à Dieu le Père». Le royaume introduit la pensée de la puissance de Christ exercée sur toutes choses, pensée tout autre que celle de la communication de la vie aux siens.

Ainsi, il y a trois pas dans les événements dont il est fait mention ici : d’abord la résurrection de Christ, les prémices ; puis la résurrection de ceux qui sont de Christ, à sa venue ; puis la fin, quand il aura remis le royaume au Père. Le premier et le second de ces événements sont l’accomplissement, en résurrection, de la puissance de la vie en Christ et dans les siens.

Or, lorsque Christ vient, il prend le royaume il prend sa grande puissance et agit comme roi. De sa venue jusqu’à la fin, nous est présenté le déploiement de sa puissance pour s’assujettir toutes choses ; temps durant lequel toute puissance et toute autorité seront abolies ; car il faut qu’il règne jusqu’à ce que tous ses ennemis soient sous ses pieds : le dernier assujetti sera la mort. C’est donc ici, et seulement comme effet de la puissance de Christ, et non en rapport avec la communication de la vie, que nous trouvons la résurrection de ceux qui ne sont pas siens, car la destruction de la mort est leur résurrection. Ils sont passés sous silence, seulement la mort, telle que nous la voyons, n’a plus d’empire sur eux ; Christ, en vertu de sa résurrection et parce qu’il a glorifié le Père, a le droit et le pouvoir de détruire l’empire qu’exerce la mort sur eux et de les ressusciter. Ce sera la résurrection de jugement. L’effet de ce jugement est déclaré ailleurs. Lorsqu’il a mis tous ses ennemis sous ses pieds et qu’il a remis le royaume à Dieu son Père (car le royaume ne Lui est jamais ôté, ni n’est donné à un autre, comme il arrive des empires humains), alors le Fils lui-même est assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous (v. 28).

Le lecteur doit remarquer qu’il s’agit ici des conseils de Dieu à l’égard du gouvernement de toutes choses, et non pas de la nature de Jésus ; il doit remarquer de plus que c’est du Fils comme homme que ces choses sont dites. Et ce que je dis ici n’est pas une explication arbitraire. Le passage qui nous occupe (v. 27) cite le Ps.8: dont le sujet est l’élévation de l’homme à la position de chef de toutes choses, Dieu mettant toutes choses sous les pieds de l’homme. Rien, dit l’apôtre, n’est excepté (Héb. 2), sauf nécessairement, ainsi qu’il est dit ici, celui qui lui a assujetti toutes choses. Quand l’homme Christ, le Fils de Dieu, a accompli de fait cet assujettissement, il rend à Dieu le Père la puissance universelle qui Lui a été confiée, et le *royaume* médiatorial qu’il tenait comme homme, cesse : le Fils est de nouveau soumis comme il l’était sur la terre. Il ne cesse jamais d’être un avec le Père ; il l’était même quand il vivait en humiliation sur la terre, tout en disant «avant qu’Abraham fût, je suis» ; mais le gouvernement médiatorial de l’homme aura disparu, il sera absorbé dans la suprématie de Dieu à laquelle il n’y aura plus d’opposition. Christ prendra sa place éternelle d’homme, chef de toute la famille des rachetés, tout en étant Dieu béni éternellement, un avec le Père.

Au Ps. 2, nous voyons le Fils de Dieu, comme né sur la terre, roi en Sion, rejeté quand il se présente sur la terre ; au Ps. 8, nous trouvons, comme résultat de son rejet, le Christ élevé comme fils de l’homme à la tête de tout ce que la main de Dieu a fait ; puis ici, il nous est présenté comme déposant cette autorité qui Lui a été conférée, et rentrant dans la position normale de l’humanité, dans la position d’un être assujetti à Celui qui lui avait tout assujetti. Mais à travers tout, la nature divine du Christ ne change jamais, ni, sauf à échanger l’humiliation contre la gloire, sa nature humaine non plus. Mais Dieu sera alors tout en tous, et le gouvernement spécial de l’homme dans la personne de Jésus — gouvernement auquel l’Assemblée est associée (\*) — sera fondu dans la suprématie immuable de Dieu, dans la relation finale et normale de Dieu avec sa créature. On remarquera que l’Agneau ne paraît pas dans ce qui est dit en Apoc. 21: 1-8, à propos de cette période.

(\*) Voyez la citation de ce même Psaume en Éph. 1: 20-23.

Ainsi nous trouvons dans les v. 20-28, la résurrection par l’homme, — la mort étant entrée par lui, — la relation des saints avec Jésus, source et puissance de vie, — la conséquence de cette puissance de vie, savoir la résurrection de Jésus et celle des siens à son avènement, la résurrection de ceux-ci étant la conséquence de leur relation avec Lui ; ensuite nous voyons le pouvoir sur toutes choses confié à Christ, l’homme ressuscité ; enfin le royaume remis à Dieu le Père, le tabernacle de Dieu avec les hommes, et l’homme Christ, dernier Adam, éternellement homme, soumis à Celui qui est Suprême, — vérité d’un prix infini pour nous (la résurrection des méchants, bien que supposée dans la résurrection introduite par Christ, n’étant pas l’objet direct de ce chapitre). Maintenant le lecteur doit remarquer que le passage que nous venons de considérer est une *révélation*, où par l’Esprit de Dieu, l’apôtre ayant arrêté ses pensées sur Jésus et sur la résurrection, interrompt subitement le fil de ses raisonnements avec cet essor que la pensée de Christ donne toujours à son coeur et à son intelligence, et annonce toutes les voies de Dieu en Christ en rapport avec la résurrection, les relations des siens avec Lui dans cette résurrection, et le gouvernement, la domination, qui appartient à Jésus comme ressuscité, ainsi que l’état éternel de ses relations comme homme avec Dieu. Ayant communiqué dans les v. 20-28, en forme de parenthèse, ces pensées de Dieu qui lui ont été révélées, l’apôtre reprend la suite de ses raisonnements au v. 29. Cette partie se termine au v. 34, après lequel Paul traite la question, qu’on présentait comme objection, à savoir comment les morts ressusciteraient.

En considérant ainsi comme une parenthèse les v. 20-28, qui contiennent dans un passage complet en soi une si importante révélation, les v. 29-34 deviennent beaucoup plus intelligibles, et quelques expressions qui ont beaucoup tourmenté les interprètes, ont un sens passablement déterminé. L’apôtre avait dit (v. 16-18) que si les morts ne ressuscitent pas, ceux qui s’étaient endormis en Christ, avaient péri, et que les croyants vivants étaient de tous les hommes les plus misérables. Au v. 29, il revient sur ces points et parle de ceux qui sont baptisés pour les morts, en rapport avec l’assertion que s’il n’y a pas de résurrection, ceux qui s’étaient endormis en Christ avaient péri. Si, dit-il (en répétant avec plus de force l’expression du v. 16), les morts ne ressuscitent absolument pas, que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, etc.? Et ensuite il montre jusqu’à quel point, s’il n’y a pas de résurrection, il est lui-même de tous les hommes le plus misérable, car à tout moment il était, humainement parlant, en danger de périr aussi, ayant à lutter comme avec des bêtes féroces, mourant chaque jour. Être baptisé pour les morts, c’est donc devenir chrétien en vue de ceux qui sont endormis en Christ et particulièrement en vue de ceux qui avaient été mis à mort pour Lui ; c’est prendre sa part avec les morts, même avec un Christ mort, ce qui est la vraie signification du baptême (Rom. 6) ; il n’aurait pas de sens si les morts ne ressuscitent pas. Au chap. 4 de la première épître aux Thessaloniciens, le sujet, bien qu’il soit parlé de tous les chrétiens, est envisagé de la même manière. Le mot traduit «pour», dans la phrase «pour les morts», est fréquemment employé dans ces épîtres pour «en vue de, en rapport avec».

Nous avons vu que les v. 20-28 forment une parenthèse ; le v. 29 se rapporte donc au v. 18 ; les v. 30-32 au v. 29, et l’explication historique de ces derniers versets se trouve dans la seconde épître (voyez 2 Cor. 1: 8, 9 ; 4: 8-12). Je ne pense pas que le v. 32 doive être pris littéralement ; le mot traduit par : «j’ai combattu contre les bêtes», est habituellement employé dans un sens figuré pour «être en lutte avec des ennemis féroces et acharnés». Paul avait failli perdre la vie par la violence des Éphésiens ; il désespérait même de la sauver, mais Dieu l’avait délivré : or à quoi bon toutes ces souffrances, si les morts ne ressuscitaient pas? Remarquez ici que quoique la résurrection démontre que la mort ne touche pas à l’âme (comp. Luc 20: 38), cependant l’apôtre ne pense pas à l’immortalité (\*), à part de la résurrection. Dieu a affaire avec l’homme, et l’homme est composé de corps et d’âme ; il rend compte au jugement des choses faites dans le corps ; c’est lorsqu’il sera ressuscité qu’il rendra ainsi compte. L’union intime entre l’âme et le corps, tout distincts qu’ils sont, fait le ressort de la vie, est le siège de la responsabilité, le moyen du gouvernement de Dieu à l’égard de sa créature et la sphère dans laquelle ses voies se déploient. La mort dissout cette union ; et bien que l’âme survive, et soit heureuse ou misérable, l’existence de l’homme complet est suspendue : le jugement de Dieu ne s’exécute pas encore, le croyant n’est pas encore revêtu de gloire. Ainsi, nier la résurrection, c’était nier les vrais rapports de Dieu avec l’homme, et faire de la mort la fin de l’homme, en détruisant l’homme tel que Dieu l’envisage et en le faisant périr comme une bête (\*\*).

(\*) Remarquez que, dans le Nouveau Testament, la mortalité n’est jamais appliquée à autre chose qu’au corps, et cela exclusivement et emphatiquement, comme quand il est dit «ce mortel», et autres expressions semblables. L’existence séparée de l’âme, comme ne mourant pas avec le corps, est suffisamment et clairement enseignée dans l’Écriture, et non seulement pour le chrétien (quant à lui, c’est évident, car il déloge pour être avec Christ) mais pour tous, comme il paraît d’après Luc 20: 38 ; 12: 4, 5, et la fin du chap. 16.

(\*\*) Comparez le raisonnement du Seigneur dans la passage de Luc dont j’ai cité plus haut un verset.

Hélas! la négation de la résurrection tenait au désir de l’homme de lâcher la bride aux vices, Satan introduisait cette incrédulité au sujet de la résurrection dans le coeur des chrétiens par le moyen de leurs relations avec des personnes avec lesquelles l’Esprit de Christ ne pouvait pas avoir de communion. Ces chrétiens avaient besoin d’avoir la conscience exercée, et d’être réveillés pour que la justice y eût sa place. C’est le défaut de cet exercice de conscience qui est habituellement la vraie source des hérésies. Ilmanquait chez plusieurs la connaissance *de Dieu :* c’était àla honte de ces chrétiens. Que Dieu nous donne d’y faire attention! C’est la grande affaire même dans les questions de doctrine.

Mais l’esprit curieux de l’homme voudrait être satisfait quant àla manière dont la résurrection s’opère physiquement. L’apôtre ne répond pas à cette curiosité ; il reproche plutôt à l’homme chez qui elle se trouve, sa stupide folie qui, tous les jours, a l’occasion de voir des choses analogues dans la création dont il est entouré. Le corps ressuscité, fruit de la puissance de Dieu, sera selon le bon plaisir de Celui qui le donne de nouveau pour demeure glorieuse de l’âme : il sera toujours un vrai corps d’homme. En même temps, après avoir passé par la mort, il revêtira l’état glorieux que Dieu lui a préparé ; il sera un corps approprié à la créature qui le possède, mais selon la volonté suprême de celui qui l’en revêt. Il y a diverses espèces de corps ; et comme le blé n’est pas le simple grain qu’on sème, tout en étant une plante de la même nature que celle du grain qui avait été semé, et non pas une autre, ainsi il en sera de l’homme ressuscité. Autre est aussi la gloire des corps célestes et celle des corps terrestres ; une étoile diffère d’une autre étoile en gloire (v. 35 et suivants). Je ne crois pas que ce passage ait trait aux degrés de gloire dans le ciel ; mais bien au fait que Dieu distribue la gloire comme il le trouve bon ; seulement la gloire céleste et la gloire terrestre sont clairement mises en contraste, car il y aura une gloire terrestre.

Et remarquez que ce n’est pas seulement le fait de la résurrection qui est affirmé dans ce passage, mais son caractère. Ce sera, pour les saints, une résurrection pour la gloire céleste. Ils auront des corps incorruptibles, glorieux, vases de puissance, spirituels. Ce corps, semé comme le grain de froment pour la corruption, revêtira la gloire et l’incorruptibilité (\*). Il ne s’agit ici que des saints, de «ceux qui sont célestes» et en relation avec Christ, le dernier Adam. L’apôtre avait dit que le premier corps était un corps «animal» ; que sa vie était celle de l’âme vivante ; que, quant à son corps, l’homme participait à cette sorte de vie que possèdent les autres animaux. Toutefois, la supériorité de la vie qui anime ce corps est grande, sans doute, quant à ses relations avec Dieu, en ce que Dieu lui-même a soufflé dans ses narines l’esprit de vie, de sorte que l’homme est ainsi d’une manière spéciale en relation avec Lui, «de sa race», comme l’apôtre s’exprime à Athènes (\*) — «Adam, fils de Dieu», dit l’Esprit Saint dans Luc — «fait à la ressemblance de Dieu», dit Jacques (3: 9). La conduite de l’homme aurait dû répondre à cette relation, et Dieu s’était révélé à lui afin de le placer moralement dans la position qui convenait au souffle de vie qu’il avait reçu. Soit qu’il fût libre de la mort par la puissance de Dieu qui le soutenait, ou bien mortel par la sentence de Celui qui l’avait formé, l’homme était devenu par la création «une âme vivante». Il n’avait pas de puissance vivifiante en lui-même : le premier Adam était simplement un homme, «le premier homme Adam» (v. 45).

(\*) La fait de notre résurrection en gloire est une preuve collatérale et frappante de la plénitude de notre rédemption, et de l’impossibilité que nous soyons amenés en jugement. Nous serons glorifiés avant d’arriver devant le tribunal du Christ. Christ aura changé notre corps d’abaissement en la conformité du corps de sa gloire.

La parole de Dieu ne s’exprime pas ainsi quant à Christ, lorsque dans le passage qui nous occupe elle parle de Lui comme du dernier Adam. Christ ne pouvait être le dernier Adam sans être un homme ; mais la Parole ne dit pas : «le second homme était un esprit vivifiant», mais «le dernier Adam», et quand elle parle de Lui comme second homme, elle ajoute qu’il était «du ciel». Christ n’avait pas seulement la vie comme âme vivante : il avait la puissance d’une vie qui pouvait communiquer la vie à d’autres. Tout en étant homme sur la terre, il avait la vie en Lui-même ; aussi vivifie-t-il qui il veut. Toutefois c’est comme «le dernier Adam», «le second homme», le Christ, que la Parole nous le présente ici. Ce n’est pas seulement que Dieu vivifie qui il veut, mais le dernier Adam, Christ, spirituellement le chef de la nouvelle race, a en Lui-même cette puissance de vie. C’est pourquoi il est dit (car c’est toujours de Jésus sur la terre qu’il est question) : «Il a donné au Fils d’avoir la vie *en lui-même»* (Jean 5: 26) ; tandis que de nous il est dit : «Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils ; celui qui a le Fils a la vie, et celui qui n’a pas le Fils de Dieu n’a pas la vie» (1 Jean 5: 11, 12).

Toutefois ce qui est de l’Esprit, n’est pas ce qui est le premier, mais ce qui est animal (v. 46), c’est-à-dire ce qui a la vie naturelle de l’âme. Ce qui est spirituel, c’est-à-dire ce qui tient sa vie de la puissance de l’Esprit, vient après. Le premier homme est de la terre ; il tire, tel qu’il est (Dieu ayant soufflé dans ses narines un esprit ou souffle de vie), son origine de la terre ; ainsi il est poussière, comme Dieu l’a dit : «Tu es poussière et tu retourneras à la poussière» (Gen. 3: 19). Le dernier Adam, aussi vraiment homme que le premier, est du ciel.

En tant qu’appartenant au premier Adam, nous sommes héritiers de sa condition, nous sommes tels que lui ; — en tant que participant à la vie du dernier Adam, nous, avons part à la gloire qu’il possède comme homme, nous sommes tels que Lui, nous existons selon sa manière d’être, sa vie étant la nôtre. La conséquence en est que, de même que nous avons porté l’image du terrestre, nous porterons aussi l’image du céleste (v. 49).

Remarquez que le premier Adam et le dernier, ou le second homme, sont envisagés, respectivement, au point de vue de la condition où ils sont entrés quand leurs épreuves à chacun, sous la responsabilité, ont été terminées, et que ceux qui sont en relation avec l’un et avec l’autre, héritent de la condition et des conséquences de l’oeuvre de celui à qui ils appartiennent et qui a été ainsi mis à l’épreuve. C’est Adam déchu qui est le père d’une race enfantée d’après son image, d’une race déchue, coupable, pécheresse et mortelle. Il avait failli, avait commis le péché, et ainsi perdu sa position devant Dieu ; il était loin de Dieu quand il a engendré la race humaine. De même quant à Christ, si le grain de froment tombant en terre ne meurt pas, il reste seul ; s’il meurt, il porte beaucoup de fruit. Christ avait glorifié Dieu, fait l’expiation pour le péché, et avait été ressuscité en justice ; il avait vaincu la mort et détruit la puissance de Satan avant de devenir, comme esprit vivifiant, le chef d’une race spirituelle (\*). À cette race, unie à Lui, il communique tous les privilèges appartenant à la position devant Dieu qu’il a acquise selon la puissance de cette vie par laquelle il les vivifie. C’est d’un Christ ressuscité et glorifié que nous porterons l’image, comme nous portons actuellement l’image d’un Adam déchu. La chair et le sang — non pas seulement le péché — ne peuvent hériter du royaume de Dieu (v. 50) ; la corruption (et tels nous sommes) ne peut hériter de ce qui est incorruptible.

(\*) Ce n’est pas que, comme Fils de Dieu, il ne pût vivifier en tout temps, comme effectivement il l’a fait. Mais afin que nous fussions rendus participants avec Lui, toute cette oeuvre était nécessaire et a été accomplie, et ici il est considéré comme étant Lui-même ressuscité d’entre les morts, Lui, l’homme céleste. De cette manière aussi tout est fondé en justice divine.

Cela conduit l’apôtre à une révélation positive de ce qui aura lieu quant à la jouissance de l’incorruptibilité par tous les saints. La mort est vaincue. Il n’est pas nécessaire qu’elle s’empare de tous les hommes, encore moins que tous passent par la corruption réalisée dans le fait ; mais il n’est pas possible cependant que la chair et le sang héritent du royaume de gloire. Toutefois nous ne nous endormirons pas tous ; il y en aura qui seront changés : les morts seront ressuscités incorruptibles et nous serons changés. L’apôtre dit «*nous*», car la rédemption étant accomplie et Christ prêt à juger les vivants et les morts, il envisage toujours la venue de Jésus comme une chose qui est immédiatement devant ses yeux, près d’arriver à chaque instant. Ce changement est équivalent à la résurrection, car ce qui est corruptible, sinon déjà en poussière et en corruption, revêtira l’incorruptibilité, et ce qui est mortel, l’immortalité (v. 53). On voit qu’il s’agit ici du corps ; c’est dans son corps que l’homme est mortel, lors même qu’il a la vie éternelle et qu’il vivra par Christ et avec Christ. La puissance de Dieu formera les saints, soit vivants, soit morts, pour l’héritage de la gloire.

Remarquez bien ce que nous venons de dire. La mort est entièrement vaincue — annulée dans sa puissance — pour le chrétien. Il possède une vie (Christ ressuscité) qui le place au-dessus de la mort, non pas peut-être physiquement quant à son corps, mais moralement. La mort comme fruit du péché et du jugement, a perdu toute sa puissance sur l’âme du croyant. Elle est tellement vaincue, qu’il y a des hommes qui ne mourront pas du tout. Tous les chrétiens ont Christ pour leur vie. Tant qu’il est absent — et il le sera aussi longtemps qu’il reste assis sur le trône de son Père et que notre vie est cachée avec Lui en Dieu — nous subirons la mort, physiquement, selon la sentence de Dieu, c’est-à-dire que l’âme sera séparée du corps mortel. Quand Christ s’étant levé du trône du Père, reviendra et qu’il exercera sa puissance pour prendre les siens à Lui avant de venir exécuter le jugement, la mort n’aura plus aucun empire sur ceux qui vivront encore ; ils ne passeront pas par la mort.

Que les fidèles déjà morts ressuscitent d’entre les morts, est la preuve d’une puissance toute divine, plus glorieuse même que celle qui avait créé l’homme de la poussière. Que les vivants soient changés, démontre une perfection de rédemption accomplie et une puissance de vie en Christ qui n’a laissé aucune trace, aucun reste, ni du jugement de Dieu quant à eux, ni de la puissance de l’ennemi, ni de l’assujettissement de l’homme aux conséquences de son péché. Toutes ces choses sont remplacées par un exercice de puissance divine qui se manifeste dans l’absolue, complète et éternelle délivrance de la pauvre créature coupable placée sous ces conséquences, délivrance qui a eu sa parfaite manifestation dans la gloire de Christ. Christ s’était assujetti en grâce à la condition de l’homme soumis à la mort à cause du péché ; maintenant qu’il est ressuscité et glorifié, la foi tient toujours cette délivrance pour certaine et accomplie dans sa personne ; mais la résurrection des morts et le changement des vivants en seront l’accomplissement effectif pour tous les siens à sa venue. Quelle glorieuse délivrance que celle qui est opérée par la résurrection de Christ, qui — le péché étant entièrement effacé, la justice divinement glorifiée et accomplie, la puissance de Satan détruite — nous transporte, en vertu d’une rédemption éternelle et par la puissance d’une vie qui a aboli la mort, dans une sphère toute nouvelle, où le mal ni aucune de ses conséquences ne peuvent entrer, et où la faveur de Dieu, en gloire, luit parfaitement sur nous et pour toujours. C’est ce que Christ nous a acquis, selon l’amour éternel de Dieu notre Père qui nous l’a donné pour être notre Sauveur.

C’est à ce moment inattendu que nous entrerons dans cette scène ordonnée par le Père et préparée par Jésus. La puissance de Dieu accomplira ce changement en un instant : les morts ressusciteront, nous serons changés (v. 52). «La dernière trompette» n’est qu’une allusion militaire, il me semble : la troupe attendait la dernière trompette comme signal pour partir toute ensemble.

Nous avons, dans la citation d’Ésaïe 25: 8, que fait l’apôtre (v. 54), une remarquable application de l’Écriture. Ici, c’est seulement le fait que la mort est engloutie par la victoire que l’apôtre constate par le témoignage du prophète ; mais la comparaison avec Ésaïe nous fait voir que la résurrection des fidèles aura lieu non à la fin du monde, mais dans la période où, par l’établissement du royaume de Dieu en Sion, le voile sous lequel les païens ont demeuré dans l’ignorance et dans les ténèbres, sera enlevé de dessus leurs faces. La terre entière sera illuminée et l’opprobre qui pèse sur Israël sera ôté. Je ne dis pas que ce soit au moment même de la résurrection, mais dans la même période. Mais cette certitude de la destruction de la mort nous procure une confiance actuelle, quoique la mort elle-même existe encore, mais elle a perdu son aiguillon et le tombeau sa Victoire. Tout est changé par la grâce qui, à la fin, amènera ce triomphe complet ; mais dès à présent, en nous révélant la faveur de Dieu qui nous l’accorde, et l’accomplissement de la rédemption qui en est la base’ la grâce a complètement changé le caractère de la mort. La mort, pour le croyant qui doit y passer, n’est que l’acte de quitter ce qui est mortel ; elle ne porte plus avec elle la terreur du jugement de Dieu, ni celle de la puissance de Satan. Christ a passé par ces terreurs et a subi la mort comme revêtue du caractère de la puissance de Satan et de celui du jugement de Dieu : il en a détruit totalement et pour toujours la puissance, et non seulement cela, mais il en a ôté la source. Le péché aiguisait et envenimait cet aiguillon ; la loi, en présentant à la conscience l’exacte justice et le jugement de Dieu qui exigeaient l’accomplissement de cette loi, et qui prononçaient la malédiction sur celui qui y manquait, la loi donnait au péché sa force sur la conscience et rendait la mort doublement redoutable. Or Christ a été fait péché et a subi la malédiction de la loi, étant fait malédiction pour les siens qui étaient sous la loi : ainsi, en glorifiant Dieu parfaitement à l’égard du péché et à l’égard de la loi dans ses exigences les plus absolues, il nous a complètement délivrés et du péché et de la loi, et en même temps de la puissance de la mort d’où il est sorti victorieux. Tout ce que la mort peut nous faire, c’est de nous retirer de la scène où elle exerce sa puissance, pour nous faire entrer dans celle où elle n’a aucune puissance. Dieu, l’Auteur de ces conseils de grâce qui nous délivrent et nous introduisent glorieux auprès de Lui, Dieu en qui est la puissance pour les accomplir, nous a donné cette délivrance par Jésus Christ notre Seigneur. Au lieu de craindre la mort, nous rendons grâces à Celui qui nous a donné la victoire par Jésus.

Le grand résultat de cette oeuvre divine sera d’être avec Jésus et comme Jésus, et de le voir tel qu’il est. En attendant, nous travaillons au milieu de la scène où la mort exerce sa puissance, où Satan se sert d’elle, si Dieu le lui permet, pour nous arrêter dans notre chemin. Nous travaillons, quoiqu’il y ait des difficultés, avec une entière confiance, sachant quel sera l’infaillible résultat de la lutte. L’ennemi peut se trouver sur le chemin, mais la fin sera le fruit des conseils de notre Dieu et de sa puissance exercée en notre faveur selon ce que nous avons vu en Jésus, chef et manifestation de la gloire dont jouiront ceux qui Lui appartiennent.

Pour résumer ce qui a été dit, nous voyons ces deux choses en Christ : d’abord, sa puissance sur toutes choses y compris la mort elle-même : il ressuscite même les méchants ; secondement, l’association des siens avec Lui. Pour ce qui regarde ceux-ci, l’apôtre dirige nos regards vers la résurrection de Christ lui-même. Non seulement il ressuscite d’autres, mais il a été ressuscité Lui-même d’entre les morts : il est les prémices de ceux qui *dorment.* Mais avant sa résurrection, il est mort pour nos péchés. Tout ce qui nous séparait de Dieu est entièrement ôté : la mort, la colère de Dieu, la puissance de Satan, le péché, disparaissent pour ce qui nous concerne, en vertu de l’oeuvre de Christ ; et il est fait pour nous cette justice qui est notre droit à la gloire céleste. Rien ne reste de ce qui appartenait à sa première condition humaine, excepté la faveur éternelle de Dieu envers nous qui avait amené Christ ici-bas. Ainsi la résurrection à laquelle nous participons est une résurrection d’entre les morts par la puissance de Dieu en vertu de cette faveur, en vertu du fait que Jésus était les délices de Dieu et que, dans son exaltation, la justice de Dieu est accomplie. Pour nous c’est une résurrection qui est fondée sur la rédemption, et dont nous jouissons actuellement dans la puissance d’une vie qui porte dans nos coeurs, illuminés par l’Esprit Saint qui nous est donné, l’effet et la force de la faveur dont Jésus a joui et de la rédemption qu’il a accomplie. À la venue de Christ, l’accomplissement aura lieu de fait pour nos corps.

# Chapitre 16

Sous le rapport de la pratique, l’assemblée à Corinthe était dans un très pauvre état ; et, étant endormie quant à la justice, l’ennemi cherchait à l’égarer aussi quant à la foi. Cependant, comme corps, elle gardait les fondements de la vérité, et quant à la puissance spirituelle extérieure, elle brillait d’un grand éclat. L’apôtre, dans son épître, s’était occupé du désordre qui régnait parmi ces fidèles, et son esprit s’était jusqu’à un certain point soulagé en accomplissant envers eux ce devoir de fidélité, car après tout, ils étaient des chrétiens et une assemblée de Dieu. Dans le dernier chapitre, Paul parle aux Corinthiens avec ce sentiment, quoiqu’il n’ait pu se résoudre à aller à Corinthe, car il avait eu l’intention de les visiter en se rendant en Macédoine d’abord, et une seconde fois en revenant de cette contrée. Il ne dit pas ici pourquoi il n’était pas allé à Corinthe en se rendant en Macédoine, et il parle avec incertitude à l’égard de son séjour à Corinthe quand il y serait arrivé à son retour de Macédoine : si le Seigneur le permettait, dit-il, il passerait quelque temps avec les Corinthiens. La seconde épître nous expliquera tout cela. Dans l’état où les Corinthiens se trouvaient, son coeur ne permettait pas à l’apôtre de les visiter ; mais il les traite cependant avec tendresse, comme des chrétiens encore bien-aimés, leur donnant des directions qui convenaient aux circonstances du moment. Ils devaient faire une collecte pour les saints pauvres de Jérusalem, ainsi qu’il avait été convenu avec les apôtres quand Paul, reconnu apôtre des gentils, quittait Jérusalem. Cette collecte, l’apôtre ne voulait pas qu’elle se fît à la hâte lors de son arrivée ; mais chacun devait mettre quelque chose de côté, chaque semaine, dans la mesure de sa prospérité : puis Paul enverrait à Jérusalem les personnes que les Corinthiens choisiraient, ou bien il les prendrait avec lui s’il devait aller lui-même à Jérusalem.

Paul pensait rester jusqu’à la Pentecôte à Éphèse où une grande porte lui avait été ouverte, et où il y avait beaucoup d’adversaires. Si ces deux choses : «la porte ouverte» et «l’opposition» vont ensemble, c’est un motif pour rester là. La porte ouverte est, de la part de Dieu, un encouragement qui nous engage à agir ; l’activité des adversaires rend cela nécessaire par rapport à l’ennemi. Une porte fermée est autre chose que l’opposition. Les hommes n’écoutent pas quand la porte est fermée. Dieu n’agit pas pour attirer l’attention. Si Dieu agit, l’activité de l’ennemi n’est qu’une raison pour ne pas abandonner l’oeuvre. Paul, à ce qu’il paraît, avait déjà beaucoup souffert à Éphèse (voyez 15: 32), mais néanmoins il continuait son travail. Dans l’état où se trouvaient alors les Corinthiens, il ne pouvait pas épancher son coeur au sujet de ses souffrances ; mais il le fait dans la seconde épître, lorsque la première a produit l’effet qu’il désirait. Plus tard, à la suite d’une émeute suscitée par des ouvriers, Paul a quitté Éphèse (Actes 19). Les v. 21, 22 de ce chapitre des Actes nous donnent la date à laquelle l’apôtre a écrit la lettre qui nous occupe. Le danger qu’il avait couru pour sa vie et dont il parle (2 Cor. 1) avait précédé cette époque, mais Paul est resté à Éphèse après cela : l’émeute lui a fermé la porte et l’a fait partir. On voit (Actes 19: 22) qu’il avait envoyé Timothée en Macédoine ; dans notre épître, il suppose que Timothée pourrait pousser jusqu’à Corinthe, et il veut, dans le cas où il y irait, que les Corinthiens le reçoivent comme ils l’auraient reçu lui-même, Paul (v. 10, 11). Il avait engagé Apollos, qui leur avait déjà été en bénédiction, à se rendre auprès d’eux, et il pensait qu’il pourrait leur être encore utile : il ne, craignait pas qu’Apollos le déplaçât dans le coeur des Corinthiens (v. 12). Mais Apollos partageait les sentiments de Paul ; il n’était pas disposé à reconnaître ou à avoir l’air de soutenir par sa présence ce qui empêchait l’apôtre de se rendre à Corinthe, et cela d’autant plus qu’il y avait là des gens qui voulaient se servir de son nom pour en faire l’étendard d’un parti dans l’assemblée. Libre dans ses mouvements, Apollos voulait agir d’après le jugement que le Seigneur lui donnerait de former.

Après que l’apôtre a parlé d’Apollos, son esprit se reporte de nouveau vers ses enfants dans la foi, enfants chers à son coeur, quelles que fussent d’ailleurs leurs fautes. Les versets 13, 14, sont l’effusion d’un coeur qui oubliait ces fautes dans le désir ardent d’une charité qui ne pensait qu’à leur bénédiction selon l’Esprit. Trois Corinthiens, Stéphanas, Fortunat et Achaïque, lui avaient apporté des secours (v. 17, 18) ; mais il ne paraît pas que ce fût de la part de l’assemblée, ni que ce fût quelque témoignage de l’amour des Corinthiens qui avait rafraîchi le coeur de l’apôtre. Paul aurait voulu que les Corinthiens se réjouissent du soulagement qu’il avait éprouvé par ce qui lui avait été apporté ; il ne doutait pas qu’ils ne l’aimassent assez pour être rafraîchis quand il l’était lui-même. Leur charité n’avait pas pensé d’avance à un pareil témoignage ; mais l’apôtre exprime sa conviction qu’ils prendraient plaisir à la pensée que son coeur avait été rafraîchi. Il est touchant de voir ici la charité de l’apôtre suggérer ce que la grâce devait produire d’elle-même dans le coeur des Corinthiens ; il leur communique ce que probablement ils n’auraient pas appris autrement de la charité active de trois frères de l’assemblée ; et bien qu’ils n’eussent pas eu part à ce qui en avait été l’occasion, il les joint en amour à sa joie. La flamme de la charité se communique en s’élevant au-dessus de la froideur ; elle atteint le fond de la vie divine dans le coeur, et une fois qu’elle est communiquée, l’âme qui auparavant n’en était pas embrasée, brûle elle aussi du même feu.

Nous trouvons dans ce chapitre quatre canaux ou formes du ministère, pour ainsi dire. D’abord on a l’apôtre directement envoyé de la part du Seigneur et par le Saint Esprit ; secondement, des personnes associées à l’apôtre dans son oeuvre, et agissant à sa requête, et, pour le cas de Timothée, un homme désigné par la prophétie ; en troisième lieu, un ouvrier indépendant, instruit en partie par d’autres (voyez Actes 18: 26), mais agissant là où il le voyait convenable selon le Seigneur et selon le don qui lui avait été départi ; enfin une personne qui s’adonne au service des saints, ainsi que d’autres qui aidaient à l’apôtre et travaillaient. Paul exhorte les fidèles à se soumettre à de telles personnes et à tous ceux qui coopéraient à l’oeuvre et travaillaient.

Paul veut aussi que les Corinthiens reconnaissent ceux qui ont rafraîchi son coeur par leur service de dévouement. Ainsi nous trouvons le principe simple et important d’après lequel toutes les meilleures affections du coeur se développent, savoir le principe qui fait reconnaître chacun selon la manifestation de la grâce et de la puissance du Saint Esprit en lui. Le chrétien se soumet à ceux qui s’adonnent au service des saints ; il reconnaît ceux qui manifestent la grâce d’une manière spéciale. Ce ne sont pas des personnes officiellement nommées et consacrées dont il est parlé ici ; c’est la conscience et l’affection spirituelle des chrétiens qui les reconnaissent d’après leur travail : principe valable dans tous les temps, qui ne permet pas que l’on exige ce respect mais qui demande qu’on le rende.

On peut remarquer aussi que, quoique cette épître entre dans tous les détails de la marche intérieure d’une assemblée, il n’y est aucunement question d’anciens, ni de personnes ayant un office quelconque et formellement établies. Il est certain qu’en général il y en avait ; mais Dieu a pourvu dans la Parole à ce qu’il fallait pour la marche d’une assemblée dans tous les temps ; et, ainsi que nous le voyons, il a donné les principes qui nous obligent à reconnaître ceux qui servent dans l’assemblée par un dévouement personnel sans être officiellement établis. Ni l’infidélité générale, ni le manque de telles personnes, n’empêchera ceux qui obéissent à la Parole de la suivre dans tout ce qui est nécessaire pour le bon ordre chrétien.

On voit de plus que, quel que fût le désordre à Corinthe, l’apôtre reconnaît cependant les membres de l’assemblée comme étant tous de vrais chrétiens : il les engage à se reconnaître l’un l’autre par le baiser d’amour, expression universelle de l’affection fraternelle. Cela est tellement vrai, qu’il prononce un anathème solennel sur quiconque n’aimerait pas le Seigneur Jésus (v. 22). Il pouvait y en avoir de tels dans l’assemblée, mais l’apôtre ne veut nullement les reconnaître. S’il y en avait, eh bien, qu’ils fussent anathème. Est-ce qu’il y avait à Corinthe un mélange reconnu de chrétiens et de non croyants? Paul ne veut pas le croire et il les embrasse tous dans les liens de l’amour chrétien (v. 24).

Ce dernier point est important. L’état de l’assemblée de Corinthe pouvait donner lieu à quelque incertitude à l’égard du christianisme de certains membres de l’assemblée ou à l’égard de personnes en relation avec eux, quoique ne demeurant pas à Corinthe. L’apôtre les avertit ; mais de fait, dans les cas de péché les plus graves dont il soit parlé dans cette épître, dans les cas où la discipline de Dieu s’exerçait, où celle de l’homme devait être appliquée, les coupables sont regardés comme chrétiens (voyez pour l’avertissement, le chap. 10 de cette épître ; pour la discipline du Seigneur, le chap. 11: 32 ; pour celle de l’homme, le chap 5: 5 ; et pour le fait que ce pécheur était chrétien, 2 Cor. 2: 8). En outre l’apôtre prononce l’anathème contre ceux qui n’aimaient pas le Seigneur Jésus. La discipline s’exerce envers «le méchant» appelé «frère» ; celui qui se dit chrétien mais qui, en réalité, n’aime pas vraiment le Seigneur, car il se peut qu’il y en ait de tels, est le sujet du plus terrible anathème.

Il est doux, après la fidèle correction de tous les abus, faite avec angoisse de coeur, de voir l’esprit de l’apôtre rentrer par la grâce dans les jouissances de la charité dans ses rapports avec les Corinthiens (v. 19, 20, 21, 23, 24). Le terrible v. 22 n’est nullement inconséquent avec la charité qui dictait les autres ; il était dicté par le même esprit chez l’apôtre, car Christ était le seul ressort de sa charité.

On peut remarquer, au v. 21, que Paul, ainsi que d’autres passages le montrent, se servait de quelqu’un pour écrire ses épîtres ; celle aux Galates fait exception. Il constatait l’exactitude des épîtres envoyées aux assemblées en écrivant, de sa propre main, la salutation à la fin ; il montrait ainsi l’importance qu’il attachait à l’exactitude de leur contenu verbal, et confirmait le principe d’une exacte inspiration. Son coeur s’épanche au v. 24, et il se console en ce qu’il peut reconnaître tous les Corinthiens en amour.